BANDES HERNIAIRES
ajustées et réparées
OSCAR LANDRY
Pharmacien
•
457, NOTRE-DAME,
JOLIETTE

JUSTICE ET QUIDE
L'ACTION POPULAIRE
Valois, abbé O.
Directeur

FILMS — FILMS
développement et impressions,
service de 12 hres
Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
•
419, rue NOTRE-DAME
Voisin du Bureau de Poste

VOL. XXXII, No 3 — JOLIETTE, JEUDI 24 FEVRIER 1944 — TROIS SOUS LE NUMERO

Joliette s'oppose à l'immigration

Autour de l'aréna — Système d'autobus à Joliette — Les constables quittent l'union

Lundi, 21 février, le Conseil municipal a tenu son assemblée régulière, sous la présidence de S. H. le maire J.-A. Boisvert. Les échevins suivants étaient présents: MM. L. Boucher, pro-maire, A. Forest, N. Hottin, G. Beaudry, E. Brazeau, M. Sansregret, E. Martel et Dr G.-E. Laporte.

Le secrétaire-trésorier a lu les minutes des assemblées régulière du 7 février, et spéciales des 14 et 19 courant. Toutes ces minutes furent acceptées à l'unanimité.

Comme il n'y avait aucune demande verbale, on passa immédiatement à la lecture de la correspondance.

Dans la première lettre qui fut lue, MM. Jean Tellier et Chs-Ed. Desrochers, demandaient à la ville l'autorisation de sous-louer l'aréna à MM. Noel Lépine et Alfred Astphan. Dans une autre lettre lue ensuite, Me Honoré Dionne, au nom de M. Gaston Pelland, demandait que le bail de l'aréna soit résilié. On allègue que la sous-location de l'aréna n'est pas permise en vertu du bail existant. Me Dionne, présent à la réunion, affirme devant le Conseil, avec preuves à l'appui, que les locataires actuels de l'aréna, ne sont plus MM. Tellier et Desrochers, mais bien Chs-Ed. Desrochers et Conrad Boisvert. Prenant la parole, l'échevin Laporte dit à Me Dionne que la ville n'ayant pas été informée du changement, elle ne peut pas s'être inquiétée de sa légalité. Une chose certaine c'est que après la sous-location, la ville tient encore MM. Tellier et Desrochers responsables, et que seul un avis légal peut obliger la ville à changer le bail. Me Dionne et le Dr Laporte échangent tous deux leurs opinions. Le premier tente de prouver l'illégalité de la substitution des droits de l'un des locataires en faveur du gérant à l'insu de la ville, entraînant par le fait même la résiliation du bail, et le Dr Laporte, de son côté avoue que la chose est illégale, mais que le Conseil n'y peut rien sans un avis légal. Comme conclusion de la discussion, l'échevin Laporte, secondé par l'échevin Beaudry, à la suggestion de M. le Maire, propose que les services de Mtres J.-A. Piette et U. Bourgeois soient requis pour étudier la question pour ensuite dicter au Conseil ce que ce dernier peut faire en l'occurrence.

Sur l'invitation de l'échevin Brazeau, l'échevin Laporte fait rapport au Conseil de ses visites à l'aréna. Il déclare que si les enfants ne patinent pas aussi longtemps qu'ils le devraient, tout le blâme ne devrait pas être jeté sur les locataires, car on ouvre assez à bon heure mais les enfants se rendent tard, et vers les onze heures les parents rappellent leurs enfants pour les commissions avant le dîner. Le Maire s'informe si c'est seulement cette année que les choses sont comme cela. Le Dr Laporte répond que la chose dure depuis longtemps, trop longtemps. Une autre chose, le gérant de l'aréna aurait averti le président de la ligue de hockey que les parties à l'aréna étaient discontinuées, lors même que les parties éliminatoires ne sont pas terminées, parce que l'un des clubs qui doit jouer n'est pas de Joliette. Le Dr Laporte secondé par M. Forest, propose que le secrétaire de la ville avise les locataires de l'aréna de continuer à faire de la glace pour que les parties de détail de la ligue soient jouées jusqu'à la finale, avec tout club qui y a droit.

Et l'incident de l'aréna semble clos.

MM. J.-E. Perreault et J.-P. Lemire, de Montréal, adressent au Conseil une lettre et demandent à louer l'aréna pour y faire du cinéma. Le Maire répond que l'aréna sera loué à des gens de Joliette avant d'être loué à des étrangers qui sont inconnus.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, demande par lettre au Conseil de passer une résolution contre l'immigration massive et de faire pression auprès des gouvernants pour qu'ils n'ouvrent pas le pays à une inondation d'étrangers. MM. les échevins acceptent volontiers, et l'échevin Hottin appuyé par M. le Dr Laporte et tous les échevins à l'unanimité propose une résolution à cet effet.

(à suivre à l'intérieur)

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PIERRE EST FONDEE

M. ANTONIO BARRETTE ELU PRESIDENT — M. ALVAREZ MALO, GERANT

Vendredi dernier, un groupe représentatif de citoyens de St-Pierre dotait cette paroisse d'une Caisse populaire.

Cette Caisse populaire, comme toutes les autres, est une société coopérative d'épargne et de crédit qui ne pourra recevoir des dépôts d'épargne que de ses membres et qui ne pourra prêter qu'à ceux-ci.

Ne peuvent devenir membres de cette Caisse que les citoyens de la paroisse de St-Pierre.

La part sociale n'est que de $5. et elle peut être souscrite par versements même de dix sous à raison d'un versement par semaine.

Voici la liste des officiers de cette nouvelle société:

Au Conseil d'Administration— MM. Antonio Barrette, président; Hercule Ducharme, vice-président; Eugène Mousseau, Fernand Ducharme, Dr Roger Amyot et Champlain Lépine, directeurs; Alvarèz Malo, gérant.

A la Commission de Crédit — MM. Gilbert Beaudry, Adem Allard et Ls-Philippe Crépeau.

(à suivre à la dernière page)

Funérailles de M. Moise Dalcourt

Mardi matin, à la cathédrale où il avait été sacristain durant 29 ans, avaient lieu les funérailles de M. Moise Dalcourt, décédé à l'hôpital St-Eusèbe, après une courte maladie. Le défunt était l'époux de Marguerite St-Germain en 1ères noces et de Louisa Mathieu 2èmes

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: MM. Jean-Marie, Irénée, Gérard et Marc; sa fille: Mlle Marguerite; sa soeur: Mme Rémi Beausoleil, de St-Gabriel; deux petits-enfants: André et Thérèse Dalcourt; sa bru Mme Jean-Marie Dalcourt, et autres parents.

On remarquait une assistance nombreuse aux funérailles. M. le chan. Ed. Jetté fit la levée du corps. Le service fut chanté par le R. P. Julien Beausoleil, c.s.v., petit-neveu du défunt, assisté du R. P. Emile Jetté et de l'abbé L. Gamache. Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés V. Amyot, J. Lafrenière, L. Hénault et H. Pichette. S. Exc. Mgr Papineau chanta l'Absoute accompagné de M. le chan. Jetté, des abbés Olivier Ferland, Gérard Coderre et René Bounadère. Au choeur le R. P. Ernest Aubin, supérieur du Séminaire, les abbés O. Ferland, G. Coderre, etc.

Les porteurs étaient MM. Albert Valois, notaire, Pierre Brouillette et les quatre fils du défunt.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Réunions et soirées

SOUPER-CAUSERIE — Le 28 février, hôtel Joliette, soupercauserie organisé par la Chambre de Commerce des Jeunes. Le R. P. Isidore Fréchette prononcera la conférence.

AU SEMINAIRE — Visitez l'exposition de peintures de Mlle Rita Mount. — Le 6 mars, soirée par les élèves de philosophie Jr. — Le 4 mars après-midi répétition pour les enfants.

CE SOIR — Au Séminaire, ce soir, conférence de M. René Bergeron, sur le communisme, sous les auspices du Secrétariat des Syndicats catholiques.

CONGREGATION — Le 22 mars, les élèves du pensionnat de la Congrégation présenteront Louise de Bettignies, tragique histoire d'une héroine de l'autre guerre.

ZOUAVES — Les Zouaves de la cathédrale présenteront à la mi-avril "La Porteuse de pain".

NOTES D'UN VISIONNAIRE

■ Celui qui t'entretient des défauts d'autrui parle aussi des tiens aux autres.

■ Celui qui ne supporte rien des autres est lui-même insupportable aux autres.

■ Deux grains de sagesse substantiellement tirés d'un bouquin et sur lesquels on devrait méditer parfois.

■ En ce commencement de Carême on recommande la pénitence et la méditation.

■ Chose curieuse, durant le carême la faim se fait providentiellement sentir plus qu'en aucun autre temps! Rien qui ouvre l'appétit comme un bon jour de jeûne bien observé. C'est plus efficace que tous les apéritifs.

■ Si nos conditions de travail ou de santé nous empêchent de jeûner, nous pourrions cependant, cesser d'ici à Pâques de manger notre prochain entre les repas . . .

■ C'est une façon de jeûner que nous pourrions observer 365 jours par année sans dommage pour l'estomac. Concédons ici, un jour gras, le 29 février dans les années bis-sextiles! Il faut être humain!

■ Suggestion au gouvernement pour le Carême: "Prohibition totale de manger de la chair de son prochain.

■ Comme c'est le manque de charité et de justice qui nous a donné la guerre, l'ordonnance qui prescrirait ces deux remèdes irait directement à la racine du mal et ne serait pas plus ridicule que les autres.

■ Cette ordonnance pourrait porter le numéro 1, si elle arrive après plusieurs milliers d'autres. La première, d'ailleurs, est complètement oubliée comme cinq ou six des suivantes.

■ Si nos actions et nos paroles n'étaient jugées que par les hommes — et les femmes! — pour ma part je demanderais une exemption de la loi de mort.

■ Heureusement qu'il n'en est pas ainsi. Des millions de coups de langue ne feront pas mauvaise votre action si elle était bonne dans l'intention. Ainsi nous pouvons espérer, malgré la langue qui menace parfois de renverser l'embarcation, de parvenir au port et de nous endormir paisiblement dans la paix du Seigneur.

Le POINTEUR.

Un souper canadien

Le comité fédéral de l'Action catholique organise un souper canadien pour la mi-carême au profit de l'oeuvre des Retraites Fermées (section féminine). De plus amples renseignements seront donnés dans nos prochaines éditions.

Récupération

Cette semaine, les scouts passeront sur les rues St-Barthélemy, Ste-Angélique ainsi que dans le centre de la ville. Toute personne ayant plus de 50 lbs de papier dont elle voudrait disposer en faveur des scouts est priée d'appeler 694 et les scouts passeront.

Aidez à atténuer la grande disette de papier qui sévit actuellement au Canada.

LA FETE DU PAPE

La fête de S. Sainteté le Pape Pie XII ainsi que le 5ème anniversaire de son élection arrivent le 2 mars prochain. Quand cet anniversaire tombe un jour de semaine, la fête du Pape est célébrée le dimanche suivant, selon la décision de l'épiscopat de la province. C'est donc le 5 mars prochain que nous serons appelés à célébrer la fête annuelle de notre Saint Père.

Plus que jamais la fête du Pape devrait émouvoir notre coeur de fils, de catholiques. Tous savent, en effet, qu'en plus d'assister au spectacle d'une guerre cruelle qui met en présence des catholiques sous les armes, le Pape est lui-même, par la force des choses, placé en plein champ de bataille. La ville de Rome et tous ses trésors de piété sont exposés à la ruine et la vie même de Pie XII pourrait être menacée. Nous devons donc prier avec ferveur pour le Pape et demander avec lui à Dieu, le retour de la paix dans le monde, d'une paix faite de justice et de charité.

Le R. P. B. Péloquin, o.f.m., a publié une brochure par l'Oeuvre des Tracts de l'Ecole Sociale populaire intitulée: "Nos devoirs envers le Pape". On pourrait se procurer cette plaquette et la lire.

Renseignements

Au bureau de poste de Joliette, les familles peuvent obtenir gratuitement tous les renseignements dont elles pourraient avoir besoin au sujet de leurs membres appartenant à l'armée ou au bénéfice des dépendants. Le bureau est ouvert toute la semaine.

Décès de M. Geo. Plouffe

A l'église St-Pierre de Joliette, mardi matin, avaient lieu les funérailles de M. Georges Plouffe, employé à la Joliette Steel, et décédé à l'âge de 33 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse: Gracia Mayer; ses enfants: Claude, Yvon et Nicole; ses père et mère: M. et Mme Joseph Plouffe; ses frères: MM. Joseph, Laurent, Wilfrid, Paul, Jean et Edmond; ses soeurs: Mmes O. Chaput (Simone), Wilfrid Savoie (Yvonne), H. Richard (Florentienne), Adélard Rolland (Marcelle), G. Léveillé (Aline) et Mlle Gaby, et nombre de neveux et nièces et autres parents.

Aux funérailles on remarquait en plus de la famille, une belle délégation de la Joliette Stel, les élèves de l'Ecole St-Pierre, plusieurs constables de la ville, etc. M. l'abbé D. Hénault fit la levée du corps et chanta le service accompagné des abbés C.-O. Rouleau et J. Riopel. Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés Paul Valois et Félicien Lasalle. Au choeur: M. le chan. Wilfrid Caillé et l'abbé Omer Valois.

Nous offrons à la famille nos meilleures sympathies.

Société d'une Messe

M. l'abbé Rosario Chagnon, vicaire à St-Irénée de Montréal, décédé le 19 février 1944, était membre de la Société d'une Messe. — *J.-C. Garceau, chan., chancelier.*

La campagne de la Croix Rouge

La Campagne de la Croix Rouge s'ouvrira le 28 février prochain pour se terminer le 15 mars. L'objectif est de dix millions de dollars pour le Canada, et de deux millions et quart pour la province de Québec. Près de 40% du montant souscrit sera dépensé en colis de vivres aux prisonniers de guerre, 21% en fournitures d'hôpital. L'oeuvre de la Croix Rouge, est d'ailleurs connue. Tous les jours ou presque, les dépêches nous apprennent l'heureuse intervention de la Croix Rouge auprès des blessés ou des prisonniers de guerre. Des familles peuvent, par elle, retrouver les leurs faits prisonniers et leur faire parvenir lettres et secours. C'est une société internationale qui a rendu d'immenses bienfaits à l'humanité souffrante et qui est recommandée par toutes les autorités religieuses et civiles. Mais, pour accomplir son travail, la Croix Rouge a besoin d'argent, et la campagne qui s'ouvrira le 28 février a pour but de lui assurer le nécessaire pour la présente année.

Pour Joliette, les présidents de la campagne seront MM. Armand Lagault et W.-H. Reney et les secrétaires MM. Champlain Lepine et Paul Courteau. Les quartiers généraux sont établis chez Me Maurice Breton, 507 rue Notre-Dame. Des comités ont été formés pour recueillir les souscriptions. Il faut recevoir aimablement les souscripteurs et leur remettre notre offrande.

PREMIER CANADIEN BOURSIER DU GOUVERNEMENT BRESILIEN

M. MARCEL ROUSSIN

Il y a quelques jours, le ministre du Brésil à Ottawa, Son Excellence Caio de Mello Franco, annonçait que bientôt M. Marcel Roussin accompagné de sa femme partirait pour Rio de Janeiro "premier ambassadeur culturel destiné à resserrer les liens entre le Canada et le Brésil".

M. Roussin est né à Joliette, Québec, en 1918. Son père, Eugène-G. Roussin, anciennement de Lowell, Mass., est commis-pharmacien à Joliette chez M. Landry. M. Marcel Roussin a fait ses études à l'Académie Saint-Viateur et au Séminaire de Joliette, d'où il sortit avec le titre de bachelier ès arts. Il suivit ensuite durant plus de deux ans les cours de la faculté de Droit, à l'Université de Montréal et obtint sa licence de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques, et le diplôme de l'Ecole provinciale de tourisme.

En 1943, il obtenait sa maîtrise ès arts de l'Ecole des Sciences politiques (section diplomatique) de l'Université d'Ottawa ,où il était chargé de cours sur l'Amérique latine, l'année suivante.

Il est aussi diplômé en langue espagnole de la Faculté des Lettres de cette Université; il étudia la langue portugaise durant deux ans, sous la direction de M. Fernand Betancourt-Berenguer, secrétaire à la légion du Brésil à Ottawa.

Co-fondateur de l'Association Canada-Amérique latine d'Ottawa en 1942, il proposait la fondation d'une fédération de ces mêmes groupes, à Montréal, en mars 1943. Il jeta aussi les bases du premier Comité Canada-Brésil, avec l'approbation de Son Excellence Caio de Mello Franco.

IMPOSANTES FUNERAILLES DE M. ABONDIUS MIREAULT

(De notre envoyé spécial)

Le 18 février s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, à la demeure de sa fille Mme Josaphat Désormeaux, un vieux citoyen de Joliette, M. Abondius Mireault, âgé de 80 ans, époux de feu Rose-Alma Harnois.

Ancien échevin de Joliette, de 1913 à 1915, le défunt avait été pendant de nombreuses années au service des Brasseries Molson. En 1905, il ouvrait à Joliette une industrie d'embouteillage et de distribution, il fut aussi marchand de bois et de glace, fabricant de liqueurs douces. Il fut toujours un grand ami des pauvres, un homme d'un esprit très hospitalier, un poète de la belle nature qu'il savait chanter à sa façon et à laquelle il sut être reconnaissant en ornant artistiquement sa chère villa de Ste-Marcelline, que des centaines de visiteurs toujours bien reçus se plaisaient à admirer.

(à suivre à l'intérieur)

Au parloir du Séminaire

Depuis dimanche dernier, Mlle Rita Mount de Montréal expose au parloir du Séminaire une trentaine de toiles, pour la plupart des marines de la Gaspésie, lesquelles se recommandent par leur qualité de grand art à l'attention du public de Joliette. Il faut aller à Montréal pour trouver des expositions aussi importantes et aussi complètes que celle-ci. L'artiste n'est pas la première venue dans la monde des artistes canadiens: depuis longtemps, elle expose à la Galerie des Arts de la rue Sherbrooke à Montréal, où, grâce à son talent, elle a soutenu la nombreuse compétition anglaise et s'est fait une réputation d'artiste de grande

(à suivre à la dernière page)

Salle académique du Séminaire
SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE
présentée par les élèves de Philosophie Jr
L'ACADEMICIEN
Comédie fine et désopilante en 3 actes
• *CHANT* *MUSIQUE* •
— Le 6 mars, à 8 h. 30 —
Tous les billets réservés à 35c. et 25c., en vente à la
PROCURE DU SEMINAIRE
•
Répétition générale pour les enfants
SAMEDI LE 4 MARS, A 3 H. — (10c.)

DONNEZ ceux qui souffrent vous le demandent

LA CROIX ROUGE CANADIENNE

Maurice Lepine

MEUBLES

Spécialité: meubles pour enfants

531, Blvd Manseau, Joliette

TELEPHONE 958

ST-COME

(De notre correspondant)

Le 6 février, le Père Granger, O.P., érigea canoniquement la Confrérie du Très Saint Rosaire.

— Le Cercle des Fermière a tenu sa réunion le 10, à la salle paroissiale. On a suivi le programme du Guide. La prochaine réunion sera tenue chez Mme la Présidente, Dame Eusèbe Marion, qui dirigera elle-même le programme.

Mmes Omer Baillargeon, Sévérin Hénault, Mlle Albina Poitras sont au programme.

— Le Cercle des Fermières, aidé de la J.A.C.F. et de tous les bons citoyens de St-Côme a organisé une soirée au profit des oeuvres paroissiales; elle a eu lieu au couvent samedi le 19. Nous les félicitons du succès remporté. L'heureux gagnant du tirage, un $5.00, a été M. Joseph Gaudet qui l'a souscrit pour notre église. Un grand merci à tous.

— L'auto a cessé de circuler dans notre village avec la Chandeleur.

— Le 2 fév., notre Pasteur a rendu visite aux bûcherons du chantier de la compagnie à bois de St-Côme, accompagné du gérant, M. Lionel Laforest et de M. le sacristain Omer Baillargeon.

— Le 11 fév., M. le curé accompagné de M. William Morin allait visiter le chantier au lac David.

— Le 13, M. l'abbé Zotique Beauchamp visita les chantiers de MM. Alfred Chaussé, Philibert Beaudry, Hector Chaussé et de Hervé Chayer. M. le curé était accompagné du maitre de chapelle, M. Henri Gauthier. — Dans ces divers chantiers, il y eut étude du Guide, confessions et messe; il y eut plus de cent communions.

BAPTEMES — Le 5 février: Joseph-Wallace-Valmore, fils de M. et Mme Valmore Morin. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Bordeleau, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 février: Joseph-Denis-René, fils de M. et Mme Télesphore Larochelle. Parrain et marraine: M. et Mme Hildège Rivest, grands-parents de l'enfant.

Le 13 février: Joseph-Jules-Richard, enfant de M. et Mme Ange-Albert Mireault Parrain: Julien Hétu; marraine: Annette Hétu, de Joliette, oncle et tante de l'enfant.

DECES — Le 28 janvier dernier, Joseph-Réal-Léo, fils de M. et Mme Lionel Blais. Nos sympathies à la famille.

STE-JULIENNE

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 14 fév., à M. et Mme Paul Forget (Adélina Trudeau) une fille Marie-Jeanne-Adèle-Jacqueline. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Trudeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Laurent Forget, tante. — Abbé A. Allary.

— Le 17, à M. et Mme Télesphore Grégoire (Pauline Sourdif), un fils baptisé Joseph-Alexis-Clément. Parrain et marraine: M. Alexis Grégoire, grand'père et Anna Demontigny, grand'tante de l'enfant. — Abbé A. Allary.

— Le 20, à M. et Mme Floribert Boulanger (Louise Daviau) une fille baptisée Marie-Claire-Yvette-Odette. Parrain et marraine: Gérard et Yvette Payette, cousin et cousine de l'enfant. — Abbé A. Allary.

— Le 20, à M. et Mme Wellie Roach (Angéline Gariépy) une fille baptisée Marie-Yvonne-Renée. Parrain et marraine: M. et Mme René Campeau de Montréal, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse: Mme Armand Gariépy, grand'mère. — Abbé O. Lane.

— Sincères sympathies à l'abbé Eugène Desrochers, notre vicaire, à l'occasion de la mort de son père, M. Alcide Desrochers, décédé à St-Jacques, dimanche.

— Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de Mme Ernest Lambert (Yvonne Leblanc), épouse du maire de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Omer Lane, ancien vicaire et l'assistance fut très nombreuse. — Sincères sympathies aux familles Lambert et Leblanc. Elle était âgée de 55 ans.

EN VISITE — M. l'abbé Pacifique Roy, en visite chez M. Henry Wolfe et M. Ethier.

— M. et Mme Joseph Beaudry chez leurs enfants à Joliette, chez M. Prosper Lévesque et Maurice Beaudry, la semaine dernière.

— Mlle Cécile Lachapelle à Repentigny en fin de semaine.

ECHOS DE STE-ELISABETH

(De notre correspondant)

BAPTEME — Le 18 février, Marie - Gisèle - Pauline, fille de M. Joseph Bérard et de Marie-Reine Lavallée. Parrain: M. Paul Bérard; marraine: Gisèle Bérard, oncle et tante de l'enfant.

— Dimanche, le 20 février, M. l'abbé Ferdinand Mousseau, aumônier diocésain de l'U.C.C. et de la J.A.C. parla avec éloquence à notre population, aux deux messes, sur l'Union professionnelle des cultivateurs et sur le mouvement d'A.C., la J. A.C. — Après la grand'messe il rencontra les membres de l'U.C.C. et plusieurs autres cultivateurs, à la salle de l'école, et dans l'après-midi, un groupe imposant de jeunes gens, et des membres de la J. A. C. et de la J.A.C.F.

— Décidément le hockey est à la mode chez nous. Qui sait s'il y a pas parmi nos jeunes de futures étoiles du "Canadien". Dimanche, 13 février, le club de la Campagne défaisait le Club du Village par 9 à 8 et dimanche le 20, le Village prenait sa revanche en l'emportant sur la Campagne par 7 à 6.

Dimanche prochain, se jouera une partie de détail qui promet beaucoup d'intérêt aux amateurs.

LANORAIE

(De notre correspondant)

MISE AU POINT — Dans le compte rendu de la soirée de cartes, organisée par les Dames de Charité, au couvent de la Providence, le 20 janvier dernier, et parue dans l'édition du 10 février, il faut lire: La partie musicale sous la direction de M. Jean-Paul Décarie, secondé par Mmes Jean-Paul Décarie et Azellus Pagé. Nos félicitations à tous.

TRIDUUM DU T. O. F. — Les 13, 14 et 15 février, un magnifique triduum fut donné à nos paroissiens et aux Tertiaires par le R. P. Laurent, O.F.M.. Nous comptons 21 nouveaux membres et 21 ont fait professions.

Au discrétoire: Mlles Euphrosine Piette et Lucie Champagne furent nommées respectivement maitresse des novices et portière.

BAPTEMES — Le 13 février, Joseph - Jean-Alain, fils de Georges Poupart et de Marie-Anne Giguère. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Gratton (Cécile Rocheleau), Montréal.

— Le 13 février: Joseph - Jean - Jacques, fils de Ls-Joseph Bonin et de Irma Bonin. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Marie Bonin (Jeanne Savard), de Granby.

ST-JACQUES

(De notre correspondant)

RETRAITE PAROISSIALE — La retraite paroissiale est comemncée dimanche 20 février pour se terminer le 5 mars. La première semaine est réservée aux fidèles de la campagne et la deuxième semaine aux fidèles du village. Elles sont prêchées par les RR. Pères Francoeur et Benoit, o.m.i.

CAREME — Tous les soirs durant le carême, il y aura à l'église, à 7 h. 15 prières et salut.

EN VISITE — La semaine dernière M. et Mme Clovis Marion de Sorel ainsi que Mlle Marguerite Robillard de Joliette, étaient en visite chez Mlle Evangéline Marion.

BAPTEMES — Le 13 février, Marie-Colette-Monique, enfant de M. Lucien Leblanc et de Alphonsine Léveillé. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Desrochers.

— Le 15 février: Marie-Michelle-Micheline, enfant de M. Armand Léveillé et de Adrienne Marien. Parrain: M. Roland Marien; marraine: Mlle Marianne Tremblay.

SEPULTURE — Le 12 février ont été chantées les louanges de Marie-Hélène-Huguette, enfant de M. Adrien Lafontaine et de Lucienne Sourdif, décédée à l'âge de deux mois.

NOTES DE FEVRIER — Externat de St-Jacques — 6e année: Lucie Dupuis 85; 5e: Solange Lépine 78; 4e: Hélène Pelletier 91; 3e: Jeanne d'Arc Landry 89; 2e A: Yolande Léveillée 84; 2e B: Françoise Venne 86; 1e: Pierrette Pauzé 90.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

(De notre correspondant)

EN VISITE — Chez leurs parents, à l'occasion des jours gras, Mlle Thérèse Faucher et Bernard Faucher, Aimé Pilon, Réal Riopel, Fernand Lamarche, Etienne Allard.

TRANSACTION — M. Roch-Elie Lemire s'est porté acquéreur de l'une des terres de Mme Antonio Henri

BAPTEME — Le 20, à M. et Mme Oswald Allaire (Rachel Gariépy), une fille baptisée, Marie - Bernadette - Claudette. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Gariépy (Léonie Renaud). Porteuse: Mlle Germaine Allaire.

MARIAGE — M. Léon Vendette épousait, lundi, le 21, Rose de Lima Tourangeau, fille de M. et Mme Hildevert Tourangeau. M. Eugène Vendette servait de témoin à son fils et M. Adonias Tourangeau à sa soeur.

SYMPATHIES — Nos plus sincères sympathies à M. l'abbé Eugène Desrochers, ancien vicaire de St-Roch, qui vient de perdre son père, décédé à St-Jacques, dimanche dernier.

LAVALTRIE

(De notre correspondant)

A Montréal est décédée ces jours derniers, Mme Sévérin St-Jean, mère de Mme Noel Lacombe. — Nos sympathies à la famille.

— Le 13 février Mme Joseph Venne était transportée à l'hôpital après avoir été heurtée par un auto. Mme Venne fut grièvement blessée. Nos meilleurs voeux d'un prompt rétablissement.

— Ces jours derniers M. le vicaire G. Robert allait bénir le mariage de l'une de ses nièces à St-Jérôme.

— M. le maire Jos. Villeneuve et Mme Villeneuve sont revenus d'un voyage aux E.-U. où ils visitèrent Boston, Worcester, Lynn et New-York.

— Nos sympathies à la famille Chagnon à l'occasion du décès de l'abbé Rosario. Après des funérailles à Montréal l'inhumation eut lieu ici en présence de nombreux parents, amis et membres du clergé. Voir autres notes dans une autre colonne.

A Lavaltrie, M. le curé Hermas Lachapelle présida le Libera, assisté de MM. les abbés Henri Gaudet, curé de Lanoraie; Roméo Forest, aumônier à Berthier. Etaient présents, outre ses deux frères, prêtres, M. le chanoine Robert Mitchel, de Montréal; les capitaines abbés René Bachand, Alphonse Lefebvre; MM. les abbés Edgar Pelletier, Ferdinand Mousseau, Marc Marchand, Gabriel Robert, de nombreux parents et amis.

ST-ZENON

Mlle Rachel Charette, fille de M. et Mme Félix Charette de St-Zénon, institutrice à l'école No 8, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Adrien Froment, la gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

STE-EMELIE DE L'ENERGIE

(De notre correspondant)

NAISSANCES — Le 8 février, à M. et Mme Roger Bellerose (Lucie Poirier) un fils baptisé Joseph-Louis-Antoine-Roger-Alain. Parrain et marraine: M. et Mme Ls-Ph. Belleville.

—Le 8 fév., à M. et Mme Léonard St-Georges (Marie Rainville) un fils baptisé Joseph-Olivier-Pierre-Michel. Parrain: M. Olivier Durand; marraine: Mme Cham St-Georges (Olivina Archambault) de St-Jean de Matha.

MARIAGE — Le 16 fév.: M. Adolphe Ducharme, épousait Mlle Césianna Béland. M. J.-B. Durand servait de témoin à sa belle-soeur et M. Ephrem Ducharme à son fils. Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

— Le 19 fév. avait lieu à la salle paroissiale une soirée au profit des Fermières.

M. l'abbé Cls-Omer Rouleau, propagrandiste des Caisses de la région et de R. P. Armand Plante, c.s.v., prédicateur à la Maison Querbes sont de passage.

— Samedi le 19, M. l'abbé Victor Bérard, curé de St-Zénon, était de passage.

STE-MARIE SALOME

Le 12 février M. et Mme Marcel Alex. Melançon, leurs enfants et petits-enfants, Jean et Lise Melançon, en visite à Lachine, à l'occasion de la prise d'habit de leurs deux filles: Alberte et Alice, en religion Sr M.-Anne-Marcel et Louis-Gabriel.

ST-BARTHELEMY

Le 18 février, à M. et Mme Adolphe Sylvestre (Marie-Stella Comtois), une fille baptisée le 20 février, sous les prénoms de Marie-Rose-Gaétane-Jacqueline. Parrain et marraine: M. et Mme Gilles Sylvestre, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mme Lucien Lafontaine (Cécile Sylvestre), tante de l'enfant. — R. P. Georges-Henri Sylvestre, c.s.v., Noviciat de Joliette, cousin.

ST-THEODORE DE CHERTSEY

(De notre correspondant)

VA ET VIENT — Au presbytère: M. le vicaire D. Houle, de St-Gabriel et sa nièce Mlle T. Houle et Mlle Lambert, de Berthier.

— Mlle Réa et H. Rivest, en visite chez leurs grands-parents.

SERVICE ANNIVERSAIRE — Le 19 février, service anniversaire de M. Théodore Riopel au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

LOUANGES — Dimanche le 20, furent chantées les louanges de Nicole Trudel, enfant de M. et Mme Paul-Emile Trudel. — Nos sympathies.

SOIREE — Lundi dernier Mme Jos. Lajeunesse recevait un groupe de dames et de jeunes filles. La soirée se termina par un magnifique goûter.

NAISSANCES — Joseph - Paul - Denis, enfant de M. et Mme Roch Dupereault (Hélène Tremblay). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Trudel; porteuse: Mme Albert Tremblay.

— Marie - Aliette - Laurenne - Lilianne, enfant de M. et Mme William Perreault (Marie-Anna Bélair). Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Riopel; porteuse: Mlle Rollande Bélair.

ST-LIGUORI

(De notre correspondant)

Ces jours derniers a été baptisé Joseph - Guy - Marcel, enfant de M. et Mme Léonard Forget (Noella Desmarais). Parrain et marraine: M. et Mme Lasalle, de St-Thomas, représentés par M. et Mme Emile Robert.

— La semaine dernière, louanges de Marie - Madeleine - Yvonne - Renée, enfant de M. et Mme Joseph - Alphonse Desrosiers. — Nos sympathies.

— A M. et Mme Joseph Richard (Adrienne Deschênes) une fille baptisée sous les noms de Marie - Thérèse - Claire. Parrain: M. Gérard Deschênes; marraine: Mme Adrien Deschênes, oncle et tante de l'enfant.

— 32 dames de la paroisse ont suivies les exercices d'une retraite fermée à la Masion de l'Immaculée Conception. Le R. P. Gervais, en était le prédicateur.

VAUCLUSE

De passage chez M. Armand Lafortune, Mmes Joséphine Desroches, Emmanuel Laporte, Mlle Cécile Laporte, de Montréal.

— Mlle Fernande Beaupré, de Montréal, chez Mme Rosaire Raynauld.

— MM. Gérard Bourque et Wilfrid Jolicoeur de Ste-Martine, dans leur famille pour les jours gras.

— M. et Mme Alphonse Lafortune de l'Assomption, chez Mme Aida Lafortune.

— Mlle Riopel de St-Roch, chez Mme Gérard Guilbault.

Aidez La Croix Rouge

THÉ "SALADA"

Papier de construction

Bardeaux d'asphalte — Toitures en rouleaux. — Lambris saturés. — Wall Board — Donnacona — Layer Board.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette

Téléphone 475

COUTURE

POUR DAMES ET ENFANTS

Pour votre couture et vos réparations de robes et manteaux, adressez-vous à

Mlle H. Caron

784, MANSEAU, JOLIETTE

Spécialité:

Ouvrage de fantaisie pour bébés, rideaux, etc.

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

AVIS aux cultivateurs

Sir Masterpiece,

CELEBRE CHEVAL BELGE — Classé A

renommé dans la région, est encore à votre disposition aux mêmes conditions.

Nous ne sommes pas responsables des accidents qui pourraient survenir.

ALBERT POIRIER

PROPRIETAIRE

ST-Félix-de-Valois

Elégance Féminine !

Dans tous les tons et tous les styles.

Chaussures pour fillettes et bébés

J.-G. Perreault

Chaussures

503 NOTRE-DAME,

Tél.: 1231 Joliette

** Vos serviteurs électriques — soyez bons pour eux*

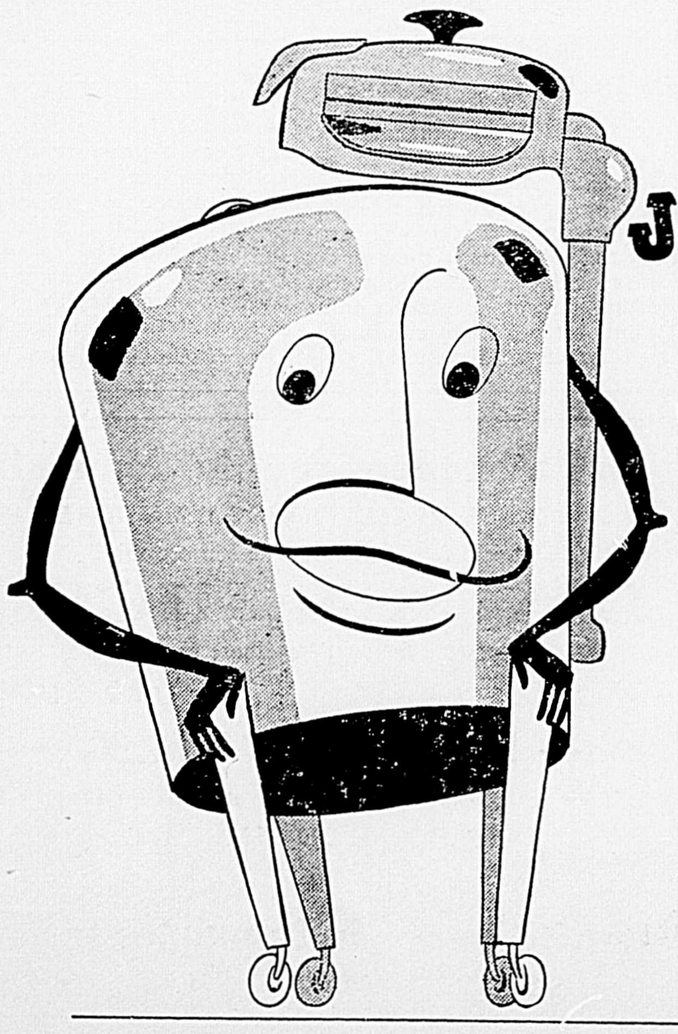

Je suis votre laveuse électrique

* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main-d'œuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.

Gardez dans une pièce chaude ou remplissez d'eau chaude une heure avant de vous en servir. Ne surchargez pas. Mettez-y les vêtements un par un, tant qu'ils y logent sans effort.

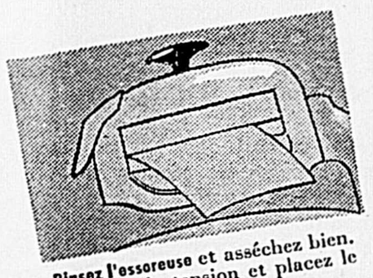

Rinsez l'essoreuse et asséchez bien. Relâchez la tension et placez le linge entre les rouleaux.

Asséchez bien la cuve de la laveuse. Laissez-la ouverte. Assurez-vous que l'eau s'est entièrement égouttée du boyau et de la pompe. Essuyez le fil électrique avec soin et enroulez-le lâchement sur les supports. Voyez à ce que l'appareil soit bien d'aplomb.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité *Produits Chimiques*

GÉNIE CIVIL · TRANSPORT · CONSTRUCTION

La Croix Rouge demande votre aide . . .

DONNEZ GENEREUSEMENT POUR LES NOTRES QUI SOUFFRENT SUR LES CHAMPS DE BATAILLES.

•

Champlain Lepine

Marchand de ferronnerie

72, sud Place Bourget, Joliette

TELEPHONE 786

IMPOSANTES FUNERAILLES DE M. ABONDIUS MIREAULT

(suite de la première page)

Il laisse dans le deuil: ses filles: Mmes Josaphat Désormeaux (Hortense) et O. Désormeaux (Fabiola), de Joliette; ses gendres: MM. Jos. et O. Désormeaux; ses petits-enfants: MM. et Mmes J.-B. Gagnon (Thais Désormeaux), Fernand Roy (Germaine Désormeaux), Richmond Trudeau (Thérèse Désormeaux), Mlles Salomée et Irène Désormeaux, tous de Joliette; sept arrière-petits-enfants; deux oncles: M. Franklin Mireault, de Ste-Béatrix; le R. P. Clovis Cadot, s.j., de Guelf, Ont.; une tante: Mme Onésiphore Cadot, de Montréal; un beau-frère: M. Hector Simard, de St-Ambroise; plusieurs autres parents dont M. l'abbé Gérard Lemire, de Shawinigan.

Les funérailles eurent lieu lundi le 21 à la cathédrale, au milieu d'une nombreuse assistance.

La levée du corps fut faite par M. le curé Albert Laporte, de Ste-Marcelline et M. le chan. E. Jetté, curé de la cathédrale, chanta le service assisté de MM. les abbés V. Amyot et Gérard Lemire. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés F. Gadoury, Alb. Laporte, Albert Lefebvre et Léo Gamache.

Son Excellence Mgr Papineau assistait à la stalle et présida l'Absoute accompagné de M. le chan. O. Bonin, de MM. les curés Alb. Laporte et E. Filiatreault et M. l'abbé René Bounadère.

Au choeur: le R. P. A. Forest, c.s.v., représentant le Séminaire, dont le défunt était un ancien élève, MM. les abbés O. Ferland, cap. Alph. Lefebvre et Léo Forest.

Le deuil, sous la direction de M. Maurice Brisson était conduit par les deux gendres du défunt, ses trois petits-fils et son arrière-petit-fils.

Agissaient comme porteurs d'honneur: MM. G.-C.-M. Coutu, Geo. Chevalier, Henri Majeau, maire de St-Chs Borromée, Camille Bonin, sec.-trés. de la ville, Hector Simard et Arthur Forest, maire de Ste-Marcelline. Six constables portaient le cercueil: MM. Alger Corbeil, Al. Lafrenière, Fl. Plouffe, Atc. Rivest, H. Lamontagne et H. Poirier.

Le Conseil de ville était représenté par Son Hon. le maire J.-A. Boisvert, les échevins Beaudry, Martel, Sansregret et Laporte.

M. Stewart Molson, propriétaire des Brasseries Molson, Edgar Genest, gérant général, M. Halde et une vingtaine d'agents pour les campagnes assistaient également aux funérailles.

La chorale sous la direction de M. l'abbé Albert Bélanger, exécuta la messe de Requiem de P. Yon.

La famille Désormeaux a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies: offrandes de messes, bouquets spirituels, visites à la chambre mortuaire, offrandes de fleurs, télégrammes. Nous joignons à tous ces témoignages, l'expression de nos sincères condoléances.

Enregistrement obligatoire des apiculteurs

Les autorités du ministère de l'Agriculture rappellent aux apiculteurs que depuis la mise en vigueur du rationnement du miel, ils sont obligés de s'enregistrer aux bureaux régionaux ou locaux de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

L'apiculteur produisant moins de 2,000 livres de miel doit s'enregistrer au bureau LOCAL de rationnement; l'apiculteur produisant plus de 2,000 livres de miel doit s'enregistrer au bureau REGional. Dans les deux cas, l'apiculteur recevra une carte d'enregistrement portant un numéro et l'adresse du bureau d'enregistrement.

Pour se conformer à une ordonnance de l'Administrateur du sucre, le chef de la division de l'Agriculture au ministère provincial de l'Agriculture ne peut, cette année, accorder de permis d'achat de sucre à un apiculteur sans exiger de ce dernier son numéro de permis d'enregistrement, ainsi que le nom et l'adresse du bureau où il s'est enregistré. Le requérant doit donner en outre le nombre de colonies à nourrir et la quantité de sucre nécessaire.

Au ministère de l'Agriculture, on espère que tous les apiculteurs voudront bien suivre ces instructions afin d'éviter toute correspondance inutile et tout retard dans l'émission des permis d'achat de sucre.

Téléphones: { Bureau: 42 / Maison privée: 175 — Boîte postale: 100

J.-A. BOISVERT

ASSURANCES GENERALES

représentant de la

GREAT WEST LIFE ASS. CO.

501, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

HEURES DE BUREAU

De 11 à 12 h. a.m. — de 3 à 5 h. p.m. et 7 à 8 h.

Absent le jeudi

Dr EDMOND PIETTE

Chirurgien de l'hôpital St-Eusèbe — Joliette

35, ST-CHARLES BORROMEE NORD Tél.: 369

SCN IMPRIMEURS ALLIES CANADA

Chronique Syndicale

VACANCES PAYEES AUX EMPLOYES DE LA PAPETERIE CANADIENNE — LE PRESIDENT DE LA FEDERATION DE LA PULPE ET DU PAPIER VISITE LES SYNDICATS DE LA BARRETT ET DE CRABTREE MILLS — SEPULTURE DE M. GEO. PLOUFFE. — REUNION DE L'EXECUTIF DU SYNDICAT DE LA BISCUITERIE — CONFERENCE, CE SOIR

■ Vacances payées

Le Syndicat des Employés en Imprimerie tenait son assemblée régulière mensuelle, le 18 février dernier, en la salle des syndicats sur la rue Notre-Dame.

A cette réunion, l'une des plus enthousisates depuis quelques mois, le président du syndicat, M. Emile Ducharme, annonça aux nombreux syndiqués présents que la Compagnie Canadienne de Papeterie accordait, avec la permission du Conseil Régional de Québec, une semaine de vacances payée à tous les employés ayant donné douze mois de services. On adopta aussitôt une résolution pour remercier les dirigeants de la compagnie.

Au cours de cette même assemblée, une trentaine de nouveaux membres donnèrent leur adhésion au syndicat. On doit ce beau recrutement au bon travail d'organisation des confrères Henri Savignac et Marcel Joly.

■ M. Philippe Lessard à Joliette

M. Philippe Lessard, président de la Fédération C. et N. de la Pulpe et du Papier et l'un des trois délégués des ouvriers au Conseil Régional de Québec, était à Joliette en fin de semaine. Il rencontra les membres des syndicats de Barrett Co. Ltd et de Crabtree Mills. Aux employés des deux usines, il prépara une échelle de réajustement de salaire qu'on devra présenter bientôt au Conseil Régional du Travail en Temps de Guerre.

M. Lessard parla aussi des relations de ces syndicats avec la Fédération et laissa entrevoir d'intéressantes perspectives de succès futur dans l'organisation des moulins de la pulpe et du papier dans la province. Il base ses prévisions sur la mise en force de la nouvelle loi des relations ouvrières édictée selon le Bill 3 de la session provinciale actuelle. On sait que ce Bill fut émis après une enquête relatée dans le rapport Prévost et faite à la demande de la dite Fédération après les luttes dont elle est sortie victorieuse dans le Lac St-Jean.

■ Sépulture de M. Geo. Plouffe

Mardi matin dernier, à l'Eglise St-Pierre, avait lieu le service et la sépulture de M. Georges Plouffe, mouleur à la Joliette Steel. M. le chanoine Caillé, aumônier général des syndicats catholiques de Joliette, représentait le Secrétariat des Syndicats qui offre ses respectueuses condoléances à l'épouse et à la famille du défunt.

■ Réunion de l'Exécutif du Syndicat de la Biscuiterie

Mardi soir dernier, les membres de l'Exécutif du syndicat de la Biscuiterie, sous la présidence de M. Jos. Savignac, tenaient leur assemblée préparatoire à l'assemblée régulière mensuelle de leur syndicat. On décida d'encourager de plus en plus les syndiqués à assister au cercle d'étude du Secrétariat parce que c'était un des seuls moyens de développer la compétence des ouvriers et des ouvrières et de discipliner les membres du syndicat, comme d'orienter le syndicat lui-même vers de nouveaux succès. La discussion porta ensuite sur des problèmes de régie interne dont la solution remporta l'approbation de tous les directeurs.

■ Conférence, ce soir

Comme nous l'avons annoncé à maintes reprises, c'est ce soir qu'a lieu à la salle académique du Séminaire, la conférence de M. René Bergeron sur le communisme et la franc-maçonnerie. Cette causerie, sous les auspices du Secrétariat et l'entrée est gratuite.

Fernand JOLICOEUR,
Chef du Secrétariat.

DECES DE L'ABBE R. CHAGNON

IL ETAIT LE FRERE DU R. PERE CHAGNON, S. J., DECEDE RECEMMENT

Samedi soir est décédé, après plusieurs jours de maladie, M. l'abbé Rosario Chagnon, vicaire à St-Irénée de Montréal, âgé de 52 ans. Le défunt était le frère du R. Père Louis Chagnon, s.j., décédé le 4 février dernier. Il laisse aussi dans le deuil ses autres frères res les abbés J.-B. Chagnon, curé de St-Michel des Saints, et F.-X. Chagnon, curé de Cadillac; MM. Joseph et Pierre, de Lavaltrie; ses soeurs: Mme Geo. Boisjoly, de Joliette, et Mlle Hélène, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de St-Irénée, mardi matin en présence d'un grand concours de fidèles et d'un nombreux clergé et l'inhumation eut lieu ensuite à Lavaltrie.

Nous offrons nos condoléances à cette famille si durement éprouvée.

Feu Art. Brouillette

A Montréal, le 16 février, est décédé M. Arthur Brouilltete, époux de Cécile Ducharme, à l'âge de 31 ans et 7 mois.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 18, en l'église du Très Taint Rédempteur à Montréal, et la dépouille mortelle fut transportée à Joliette où un Libera a été chanté à la cathédrale et l'inhumation dans le lot de la famille au cimetière de cette ville.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse ses trois enfants: Roger, Roland et René; son frère: M. Pierre Brouillette de Joliette; ses soeurs: la R. Soeur Athanase-Marie, des s. ss. nn. de J. et M. à Outremont; Mmes J. Richard, de St-Alphonse, L. MacKay de Ste-Marcelline et G. Lachapelle de St-Ambroise; ses beaux-parents: M. et Mme Stanislas Desroches, de Berthier; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Hormisdas Dupuis, de Joliette, Mme Pierre Brouillette et MM. Richard, Lachapelle et MacKay et plusieurs neveux et nièces.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Bloc populaire à St-Lin

Dimanche prochain, le 27 février, dans la salle du marché, assemblée d'organisation convoquée par les membres du Bloc populaire canadien. MM. Philippe Girard, organisateur en chef du parti et Marc Carrière seront les principaux orateurs. L'assemblée se tiendra après la grand'messe. Tout le monde est invité.

NOTES DE JANVIER à l'école No 2 dirigée par Mlle G. Fournier, inst. — 7e année: M. Paulin 86; 6e: R. Gariépy 79.9; 5e: Y. Bastien 81.8; 3e: M. C. Lévesque 95; 2e: R. Paquin 93; 1e: N. Paquin 88.2.

A "Mes Vieux" d'Lanoraie

Prière pour la paix

Dieu tout-puissant, mon Dieu, Roi du ciel et d'la terre,
J'vous en conjure à g'noux, écoutez ma prière;
C'est la prièr' d'un gueux, noyé dans l'abandon,
Implorant pour les siens la paix, VOTRE PARDON.
J'vous d'mand' la paix, mon Dieu, pour l'Eglise souffrante,
Pour le Pap', notre chef, soumis à l'épouvante
De ces hordes athées assiégeant le lieu saint!
La paix pour le clergé qui souffre dans son sein!
La paix pour le soldat, martyr en uniforme,
Parfois qu'adolescent et qui se bat en homme!
La paix pour NOS soldats, pour ces GARS de chez-nous,
Que Dieppe a reconnus sous la force des coups!
La paix dans nos foyers où l'enfant et la femme
S'uniss'nt à ma prièr', l'amertume dans l'âme!
La paix pour la promise au courage épuisé,
Vieillie par le sillon que la larme a creusé!
La paix pour les parents, pauvres loques humaines,
Ennemis des querell's et ennemis des haines,
CANAYENS PACIFIQU'S, ben tranquill's dans leur coin,
Subissant ce fléau qu'ils ne voulurent point!
Je vous d'mande en un mot, la paix pour tout le monde,
Partout sur ce volcan qui mugit et qui gronde;
Accordez cette paix, qu'implorent les humains,
Accordez-là, Seigneur, elle est entre vos mains.

Lanoraie, 18 février 1944. *JEAN SOUFFRE.*

J.-E. Bélanger

EPICERIES — FRUITS ET LEGUMES

548, MANSEAU — Tél. 1158

FLEUR "Five Roses"
7 lbs . . . . . 25¢
24 lbs . . . . . 79¢
FLEUR "Glenora" 24 lbs . . 69¢
FROMAGE canadien, la lb 30¢
MORUE salée, la lb . . . . 18¢
HUILE "Mazola"
can. de 8 lbs 1.80
POISSONS blancs, 2 lbs . . 25¢
ORANGES "Sunkist"
344 — la doz. . . . . 20¢
288 — la doz. . . . . 30¢
PAMPLEMOUSSES sans pépins
2 pour . . . . . 15¢
CHOU, la lb . . . . . 5¢
FILETS de morue, la lb . . 30¢

Joliette s'oppose à l'immigration

(suite de la première page)

MM. Frenette et Fils, courtiers en assurances offrent au Conseil, une police de garantie contre les accidents couvrant le camion-souffleur que la ville attend patiemment. Le Conseil décide d'avertir MM. Frenette de l'arrivée de ce camion, afin de faire émettre un avenant à la police d'assurance-flotte d'automobiles que ce bureau détient pour la ville.

Le Conseil de ville décide de verser aux représentants de la Croix-Rouge, à Joliette, le même montant que l'an dernier.

Le Maire remet au secrétaire un télégramme qu'il a reçu de la Chambre de Commerce des jeunes de Chicoutimi. Ce télégramme suit une lettre déjà adressée au Conseil au sujet de la construction d'une voie ferrée dans le nord de la ville de Montréal. Après avoir discuté quelques minutes, le Conseil décide de ne pas faire de démarches pour appuyer cette demande. Le Maire ayant déclaré que la construction de cette voie serait peut-être préjudiciable au progrès de Joliette, les échevins désirent rester neutres pour le moment du moins et attendent de nouveaux développements.

NOUVELLE INDUSTRIE

MM. Pelletier et Savoie, désirant exploiter une industrie de bois à l'angle des rues Papineau et St-Marc, dans le Christ-Roi, demandent à la ville un chemin praticable pour que les camions puissent se rendre à leur usine, et en même temps demandent le service d'électricité. Le Conseil se rend volontiers à leur demande.

AUTOBUS

M. Alfred Desmarais, propriétaire d'autobus revient devant le Conseil pour optenir cette fois l'autorisation de desservir la ville. Dans une lettre, il explique que ses prix seront de 4 passages pour 25c. fournissant au passager une correspondance au besoin. Son service sera d'environ 20 heures par jour soit de 5 h. 25 a.m. à 1 h. a.m. et il projette de plus d'augmenter le nombre d'autobus aux heures des repas pour accommoder les travailleurs. Il fait accompagner cette lettre par plus de quinze autres, signées par les différents chefs d'industrie de la ville, qui appuient fortement le projet. Après une étude approfondie du plan fourni du parcours que suivront ces autobus, M. Forest secondé par M. Boucher, propose l'adoption du projet. Quant au permis, le prix en sera fixé plus tard.

Nos constables-pompiers font part au Conseil qu'ils se sont conformés aux exigences de la loi, en renonçant au droit d'affiliation à une union. Cette lettre est signée par nos seize policiers. Actuellement ils n'appartiennent à aucune union.

M. Forest propose l'adoption du rapport financier. Le proposeur est appuyé unanimement par les échevins.

RAPPORT DE L'INGENIEUR

L'ingénieur soumet au Conseil, que M. H. Généreux, forgeron, lui a manifesté le désir de réparer la boutique qu'il occupe présentement sur la rue Lajoie, et d'y aménager un logement à l'étage supérieur, et de lambrisser la façade en papier brique. L'ingénieur déclare que l'inspecteur d'assurances a fait mention dans son rapport de l'an dernier que les constructions et les réparations des immeubles, doivent être faites en tôle, en briques, en pierre ou en ciment. Après une courte étude des faits précédents, on en vient à la conclusion que M. Généreux ne fait qu'améliorer sa propriété, et ne change en rien les plans. Donc on lui accorde la permission d'y ajouter un lambris de papier-brique sur la tôle.

Les employés qui recevaient 5c. de l'heure de plus que le salaire régulier pour travailler dans les égoûts ne recevront désormais que le salaire fixé par le contrat en vigueur et signé par les représentants de l'union. Ils ne bénéficieront, dans le cas, d'aucune augmentation. Les échevins sont tous d'avis que le plus sûr moyen de donner justice, est de s'en tenir strictement au contrat, car disent-ils, ce n'est pas nous qui avons imposé ce contrat. Le Conseil décide d'embaucher un autre chauffeur pour ne pas avoir à payer de temps supplémentaire, lorsque le besoin se fera sentir. Vu l'heure avancée, la séance est levée.

DECALCOMANIE . . .

- Jolis dessins, couleurs attrayantes.
- Faciles à appliquer.

•

Ces décorations transformeront
Meubles d'enfants,
Cuisines, Salles de bain,
Tables, Verreries, Mobiliers.

Votre choix: 5c. 10c. 15c. 20c. 25c.

Chez

RENÉ MARTIN

32, BOURGET Sud, Joliette

TELEPHONE 617

Pates dentifrices

(tubes vides non requis)

BRITEN	29¢	LISTERINE	25¢ — 40¢
FORHAN'S	29¢ — 45¢	MI 31	23¢ — 43¢
IPANA	29¢ — 49¢	PEPSODENT	29¢ — 45¢
KLENZO	30¢ — 45¢	REXALL au lait de magnésie	27¢ — 43¢
KOLYNOS	29¢ — 47¢		

☛ Lorsqu'on achète de la crème à raser ou de la pâte dentifrice, il n'est plus nécessaire de remettre un tube usagé.

☛ Etant donné que l'étain est un métal essentiel à la poursuite de la guerre, les autorités prient le public de continuer de remettre à leur pharmacien les tubes usagés.

☛ On espère, maintenant qu'il n'est plus obligatoire de remettre un tube usagé chaque fois que l'on fait l'achat d'un tube neuf, que tous remettront à leurs pharmaciens les vieux tubes qu'ils conservaient pour faire leurs achats. Plusieurs de ces tubes usagés contiennent un fort pourcentage d'étain.

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

457, N.-Dame, Tél.: 228 – 229

Joliette

Les familles

GRANGER et LEVEILLEE

remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de Mme Hervé Léveillée (Gabrielle Granger).

La Caisse . . .

(suite de la première page)

Au Conseil de Surveillance — MM. Georges Racine, Bruno St-Georges et Alfred Charbonneau.

Au cours de la soirée, Me Guy Guibault, président de la Caisse populaire de Joliette et directeur de la Caisse Centrale de Montréal, dans une courte allocution, adressa des félicitations aux citoyens de St-Pierre et en particulier aux promoteurs de cette nouvelle Caisse.

La Caisse populaire de St-Pierre commencera dès vendredi soir prochain à percevoir les dépôts d'épargne de ceux qui désireront en devenir membres.

Cette Caisse sera ouverte tous les soirs, de 7 à 9 hres. C'est M. Alvarèz Malo qui en est le gérant et qui en tiendra les livres à son domicile privé: à 840 Notre-Dame.

Tout nous porte à croire que les 700 familles de la paroisse aimeront à se prévaloir de ce nouveau service d'épargne et de prêt organisé pour elles et par elles en plein milieu de leur paroisse. Cordiale bienvenue à tous les citoyens honnêtes et laborieux de chez nous.

Au parloir . . .

(suite de la première page)

classe qui fait honneur à notre race. Au milieu du désarroi où se débat la peinture moderne, malgré les influences de toutes sortes, elle a assuré la permanence de la peinture canadienne-française faite d'ordre et de clarté.

Mlle Rita Mount est une artiste connue par tout le Canada; ses toiles se retrouvent dans tous les musées des grandes villes canadiennes et américaines; elle fait partie de la Société Royale du Canada; dans une exposition tenue, l'été dernier, au Musée provincial de Québec, vingt mille personnes ont défilé devant ses toiles; leurs Altesses Royales avaient présidé au vernissage de cette exposition. Les peintures qui sont actuellement exposées au parloir du Séminaire sont évaluées à plus de $5,000.00 dollars. Le public ne doit donc pas manquer de venir voir cette exposition qui, à plusieurs titres, se recommande à son attention.

Ce qui fait le prix de ces toiles c'est, sans contredit, leur valeur artistique. La sûreté du dessin qu'on trouvait autrefois bien moderne, l'éclat des couleurs, en particulier les bleus de la mer et l'orange des falaises de Gaspé sont une joie pour l'oeil; et pour qui se donne la peine de s'arrêter à l'une ou l'autre de ces peintures, y trouvera non seulement une reproduction fidèle de tel coin de la Gaspésie, mais le grand vent qui souffle de la mer, le bruit que font les vagues sur les grèves, enfin l'air vif et grand de la Gaspésie avec toute sa poésie.

Ce sera donc ,de la part du public de Joliette, rendre hommage à une grande artiste de chez nous, de venir pendant quelques instants s'arrêter devant ses toiles et d'apprécier une oeuvre qui compte par sa qualité et son importance. Ce sera aussi pour celui ou ceux qui en ont le moyen, la façon la plus sûre d'exprimer leur admiration et leur sympathie à cette artiste qui s'est donné pour mission de glorifier les beautés de notre pays, de faire l'acquisition d'une toile pour eux-mêmes ou pour l'ami qu'ils veulent gratifier d'un souvenir: cette générosité aura la portée d'un geste patriotique, puisqu'il deviendra une contribution au soutien d'une personne qui en fait son gagne-pain quotidien, et qui, toute artiste qu'elle est, ne vit pas de l'air du temps.

L'exposition est ouverte tous les jours jusqu'au 5 mars, de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

Wilfrid Corbeil, c.s.v.

TEL.: Bur. 603
Rés. 60

Dr Joffre Pouliot
D. D. S.
Chirurgien - dentiste
126, rue ST-PAUL,
JOLIETTE

Près du Château Windsor

Retraite fermée pour jeunes filles

Du 12 au 15 mars, M. l'abbé Roger Marien, aumônier de la J. I. C. de Montréal, prêchera les exercices d'une retraite fermée au couvent de l'Immaculée Conception à Joliette, pour les jeunes filles. — Prière de donner son nom au plus tôt soit à Mlle Lucile Massicotte, Tél. 336; soit à Mlle Henriette Joly, Tél. 172.

Retraite fermée des Chevaliers de Colomb

Le 5 mars au matin commencera à la Maison Querbes une retraite fermée réservée aux Chevaliers de Colomb du Conseil de Joliette. Les retraitants devront se rendre à la Maison Querbes pour 7 h. 45, pour la messe qui sera dite à leurs intentions à 8 hres.

Les organisateurs de cette retraite sont MM. Dr Jos. Lafortune, J.-Edouard Poirier, agent, Armand Legault, gérant et Emile Boulard, marchand. 24 f. 2 f.

Sympathies

STE-JULIENNE, 22 FEVRIER 1944

Les membres du Conseil municipal de la paroisse de Ste-Julienne regrettent amèrement le décès de Mme Ernest Lambert, née Yvonne Leblanc, épouse de Son Honneur le Maire, partagent le deuil qui le frappe et désirent lui offrir, par la voix des journaux, leurs plus sincères sympathies.

J.-A. BRISSETTE,
Secrétaire-trésorier.

STE-BEATRIX

MARIAGE LAFOREST — ARBOUR

Le 19 février, en l'église Ste-Béatrix, M. l'abbé Joseph Perreault, curé de St-Alphonse, bénissait le mariage de M. Jérémie Laforest, employé du Canadien National, à Mlle Florentine Arbour. Servaient de témoins: MM. Emery Arbour, cousin de l'époux et Pierre Arbour, père de l'épouse. Nos sincères voeux de bonheur.

Décès de Sr Noël

A l'hôpital St-Eusèbe, après trois ans de maladie et à l'âge de 73 ans est décédée soeur Noel, née Guillette. Cette religieuse de la Providence vivait au couvent de notre ville depuis 31 ans et fut presque tout ce temps employée à la pharmacie de l'hôpital.

Ceux qui l'ont connue peuvent se souvenir de son caractère gai, du soin et de l'exactitude avec lesquels elle accomplissait son devoir d'état et de sa compétence en pharmacie.

Ses funérailles auront lieu demain matin, vendredi, dans la chapelle de l'hôpital, à 9 heures.

La troupe Latour revient

La troupe Latour qui a donné, depuis quelques mois, deux bonnes soirées dans la salle de l'Ecole Supérieure de notre ville, revient mercredi le 1er mars prochain avec un mélodrame en trois actes: Mère cruelle". La soirée commencera à 8 h. 30 et comprendra aussi du chant et de la musique ainsi que de la comédie. Entrée: 25c. et 35c.

Naissances

Ont été baptisés à la Cathédrale:

Le 20 février: J.-Hervé-Bernard, fils de Paul Jolicoeur et de Eva Longpré. Parrain et marraine: M. et Mme Hervé Jolicoeur, oncle et tante. — Abbé Jean Lafrenière.

— Le 20 février: M.-Françoise-Mireille, fille de Jean-Marie Laurin et de Rita Larochelle. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Larochelle, grands-parents. — Abbé Jean Lafrenière.

L'abbé Eugène Desrochers en deuil de son père

ST-JACQUES (Spécial) — Mercredi le 23 février, avaient lieu les imposantes funérailles de M. Alcide Desrochers, époux de Zéphérina Sicard, décédé le dimanche précédent à l'âge de 78 ans. Le défunt était le père de M. l'abbé Eugène Desrochers, vicaire à Ste-Julienne. Lui survivent, outre son épouse et l'abbé Eugène, cinq autres garçons: Julien, Adrien, Cyprien, Eustache, le R. Frère Edmond, o.m.i.; six filles, dont cinq religieuses du Sacré-Coeur: Sr M.-Emilien (Aline); Sr Eug.-Marie (Flory); Sr Frse du Carmel (Louisy); Sr M.-du-Calvaire (M.-Jeanne); Sr Aline de Jésus (Albertine) et Mme Paul Venne (Ida); ses brus: Mmes Julien, Adrien, Cyprien et Eustache Desrochers; son gendre: M. Paul Venne; trente-sept petits-enfants et plusieurs autres parents, dont ses frères: Mgr Athanase Desrochers, P.A., curé Southbridge, Mass.; le R. Frère Alexis Desrochers, c.s.v.; le Dr Alfred Desrochers, de Adam, Mass.

Mgr A. Piette, curé, fit la levée du corps et M. l'abbé Eugène Desrochers chanta le service et présida l'Absoute assisté des abbés Léo Hénault et G. Coderre. Au choeur: Mgr A. Piette; MM. les les chanoines M. Clermont, O. Bonin, E. Jetté; RR. Frères Alexis Desrochers, c.s.v. et Edmond Desrochers, o.m.i.; le R. P. F. Moisan, c.s.v., représentant le Séminaire; les RR. PP. Francoeur, Lanoix, R. Beauséjour et Benoit, o.m.i.; R. P. Pacifique Roy; MM. les curés Alc. Allary, Mat. Piette, Ros. Forest, M. Payette, O. Ferland, G. Racette, a.c., G. Melançon, a.c., C. Desrochers, a.c.; les RR. PP. E. Marion, A. Forest, M. Ouellet, c.s.v.; MM. les abbés Alc. Allard, Yves Laporte, Aimé Piette, O. Bérard, Capt. Alp. Lefebvre, G. Marsolais, C.-E. Guilbeault, Léo Forest, P.-D. Robert, J.-M. Marsolais, Frs Lanoue.

La chorale exécuta la messe de P. Yon.

Agissaient comme porteurs: MM. Alfred Sicard, Camille Sicard, Avila Beaudry, Ant. Desrochers, Léon Desrochers, tous beaux-frères et Paul Venne, gendre du défunt.

A M. l'abbé Desrochers et à sa famille, nos sincères condoléances.

Souper-causerie

A tous les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes, le bureau de direction tient à rappeler que lundi prochain, le 28 février courant, à 7 h. 30, à l'hôtel Joliette, aura lieu le premier souper-causerie.

Le conférencier sera le R. P. Isidore Fréchette, c.s.v., qui nous parlera "des Erreurs anciennes et des idéalités modernes". La réputation de notre hôte distingué n'est plus à faire car la plupart d'entre nous ont eu l'avantage de l'entendre; l'éloquence reconnue du R. Père conférencier ne manquera pas de faire salle comble.

Dans de telles circonstances, afin de vous éviter tout désappointement, vu le nombre limité de couverts, retenez, sans plus tarder, votre billet auprès des membres de votre bureau de direction, ou au bureau de Me Jean-R. Piette, 500, rue Notre-Dame. — *Communiqué.*

Fête chez Julien Bourgeois

Le président de la section jociste de St-Pierre a causé une très agréable surprise aux jeunes en les invitant chez lui le "mardi gras" au soir. Au moins une soixantaine étaient présents à cette soirée où, dans une fraternité toute jociste, règna le plus bel entrain au milieu de chants, visite de M. et Mme "Mardi-Gras", etc. Un chic goûter fut servi par la famille et tous s'accordent à dire que cette soirée fut un succès complet. — Remerciements à la famille Bourgeois.

Mariages à la cathédrale

Le 19 février, le R. P. Maxime Ducharme, c.s.v., a béni le mariage de Ange-Albert Lefebvre à Mlle Estelle Lanoue. M. Jean-Jacques Lanoue servait de témoin à l'épouse et M. Henri Lefebvre, de Ste-Mélanie, à son fils l'époux.

— Le 19 février, l'abbé V. Amyot a béni le mariage de Anatole Lefebvre à Mlle Jeanne Blais. Les témoins furent MM. Ls-Joseph Blais, père de l'épouse et Noel Lefebvre, frère de l'époux.

— Le 19 février, M. le chan. E. Jetté a béni le mariage de Jean-Paul Hottin à Mlle Claire Doré. Témoins: MM. Paul Doré et Joseph Hottin, pères des époux.

ST-EMILE

NAISSANCE — Le 14 février à M. et Mme Hector Aubé (Marie-Anna Grenier) un fils baptisé Joseph - Pierre - Jean - Guy. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Pierre Grenier, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mme Jean-Baptiste Grenier, grand'mère de l'enfant.

ST-ESPRIT

(De notre correspondant)

MARIAGE PICHE-CUSSON — Le 21 février, l'abbé C. Breton bénissait le mariage de Mlle Louise Piché, fille de M. Eusèbe Piché, décédé, et de Mme Piché, à M. René Cusson, fils de M. et Mme Arthur Cusson, de Montréal. M. Arthur Cusson était le témoin de son fils et M. Roméo Martel accompagnait Mlle Piché.

— MAJEAU-CHAPUT — Le 19 février l'abbé M. Payette, curé, bénissait le mariage de Mlle Adrienne Majeau, fille de feu M. Ozias Majeau, et de Mme Majeau, à M. Roger Chaput, fils de feu M. et Mme Jos. Chaput. M. Elie Majeau accompagnait sa soeur et M. Antonio St-Jean était le témoin de son neveu.

NAISSANCE HENRI — Le 18 février a été baptisée Marie - Cécile-Julienne, enfant de M. et Mme Bernard Henri (M.-Agnès Allaire). Parrain et marraine: M. Arthur Duval et son épouse Cécile Allaire. — M. Payette, ptre, curé.

L'EPIPHANIE

Le feu a fait des siennes à la Canada Mfg de l'Epiphanie. Apparemment, il s'est déclaré dans la chambre au bran de scie. Nous ne connaissons pas la cause de l'incendie pour le moment, mais l'isolement des murs de ciment a empêché l'élément destructeur de se propager dans d'autres départements. Nous louons principalement l'ordre qui règne dans cette usine et qui fait que les dégâts qui sont assez graves ont été réduits, grâce au dévouement que chacun a apporté.

Aux funérailles de feu l'abbé R. Chagnon

C'est Mgr J.-C. Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal qui a présidé mardi, le 22 les imposantes obsèques de feu l'abbé Rosario Chagnon, au milieu d'une très nombreuse assistance de fidèles et d'au moins une centaine de prêtres, en l'église de St-Irénée.

Au nombre des prêtres présents, on remarquait: Mgr Achilbald Mousseau; Mgr Allyre Charest, de l'Armée Canadienne; Mgr Picotte; Mgr Eustache Dugas, v.g., curé de St-Lin; le chan. R. Mitchell; M. le curé Bellerose; MM. les abbés F.-Xavier et J.-B. Chagnon, frères du défunt; Albert Charpentier, Roméo Forest, capt. René Bachand, Henri Gaudet, F. Gadoury, le R. P. Ledit, s.j., les abbés F. Mousseau, capt. Alp. Lefebvre, Edg. Peltier, Albert Lefebvre, du Séminaire de Joliette, quelques délégués du collège de l'Assomption, dont le défunt était ancien élève, les abbés M. Marchand, G. Robert, etc.

Un bon nombre de prêtres et plusieurs laics, parents ou amis de la famille ont tenu à se rendre jusqu'à Lavaltrie où eut lieu l'inhumation.

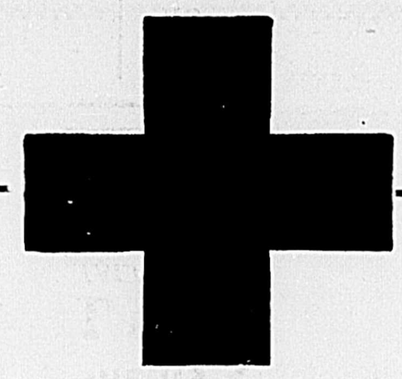

La Croix Rouge demande $7,500. au comté de Joliette

• DONNONS GENEREUSEMENT •

Confiez-vous à quelqu'un d'expérience

PAUL BOUCHER
VÊTEMENTS SUR MESURE

MERCERIE — CHAPEAUX — 443, NOTRE-DAME — TEL. 383

LE PUBLIC EN GENERAL ET TOUS MES CLIENTS SONT PRIES DE NOTER QUE

M. Henri Perreault

AGENT D'ASSURANCE, N'EST PLUS A MON EMPLOI.

Je continuerai cependant comme par le passé à vous offrir mes services les plus courtois.

J.-A. Boisvert

A qui la chance ?

MAISON EN BRIQUE DE DEUX LOGEMENTS de 7 pièces, — RUE ST-MARC, pour être vendue d'ici le 15 mars — S'adresser à

J.-Ulric Chaput

448, RUE ST-VIATEUR, JOLIETTE — TEL. 734

Articles à vendre

Porte-chapeau, berceuse en cuir, huche à pain, étagère à bouquets, à vendre au No 767 St-Louis, Joliette. Tél. 689.

Servante demandée

Dans famille privée, un enfant, pas de gros lavage, pas de chauffage. Références exigées. Salaire $10.00 par mois. S'adresser à 427 Manseau. Tél. 923. 24 f. j.n.o.

A vendre

Poêle fournaise, très propre, avec "Water Front" en très bon état, grills à bois et charbon. S'adresser à M. Denis Deslongchamps. 24 fév. 1 f. p.

Demande à acheter

On demande à acheter un clavigraphe portatif "Royal". S'adresser à J.-P. Quenneville, 719 Manseau 24 f. 1 f.p.

A vendre

Machine à coudre électrique "Singer" en parfaite condition, ainsi qu'une balayeuse électrique marque "Hoever", à vendre. S'adresser au No 307, St-Louis, le soir seulement, ainsi que le samedi.

24 f. 1 f.p.

Terre à vendre

Situé dans le village de St-Alexis, bien bâtie, 40 arpents de terre arable. Commodités modernes. Vendra avec ou sans roulant. S'adresser à nos bureaux.

24 f. 4 f. p.

Perdus

Samedi soir, un bouchon de réservoir d'automobile, aussi un trousseau de clefs avec chaine jaune. (Récompense $1.00). Prière de rapporter à nos bureaux.

24 f. 1 f. p.

Maison à vendre

Maison en brique avec commodités: chambre de bain, eau courante, électricité etc., etc. En plus boutique de forgeron et environ 1 1-2 arpent de terre attenant à cette même maison située au village, près de l'école paroissiale. S'adresser à M. Albert Mallette, St-Esprit (Montcalm).

Maison à vendre

A Lavaltrie, maison à deux logements, située dans le centre du village. S'adresser à M. FRANCOIS HETU, marchand.

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME
avec nos
Traitements Orthoptiques
EMILE PREVOST
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
Ajustement des yeux artificiels.
100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

Détail - ligue Jr **SAMEDI SOIR, A 8 HRES** **Windsor vs C. I. A.** au restaurant de "TARZAN" GASTON PELLAND **$25. à gagner** TOUTE PERSONNE QUI PAIERA 5c. POUR UN COUPON AU RESTAURANT DE L'ARENA AURA UNE CHANCE SUR CE MONTANT

Post-gradué de New-York. Rayons X
—— Traitements électriques ——
Dr Rosaire MASSE, m.d.
CHIRURGIEN à l'hôpital Saint-Eusèbe
434, RUE MANSEAU
—— Téléphone 389——

JUSTICE, me GUIDE
L'ACTION POPULAIRE

VOL. XXXII, No 3 — JOLIETTE, JEUDI 24 FEVRIER 1944 — TROIS SOUS LE NUMERO

Assortiment complet de produits pharmaceutiques
ROGER LORD
Pharmacien - chimiste
L'EPIPHANIE, P. Q.
— Téléphone: 14 —

Sommes-nous au moins de bons païens ?

APRES vingt siècles de christianisme à travers le monde, dans une province reconnue comme foncièrement catholique, est-ce possible que nous en soyons rendus à ne pas pouvoir considérer hors de mise une question comme celle-ci : Sommes-nous au moins de bons païens ? Mais qui, nous ? Tout le monde, toutes les classes de la société, en général . . . En tous cas, la question fut posée dernièrement devant un auditoire représentant l'élite d'une petite ville où, va sans dire, la religion plonge ses racines à plus de cent ans en arrière dans les cendres de dignes héros de la foi et rayonne par ses missionnaires jusqu'en terre d'Afrique, de Chine, d'Océanie . . . Un prêtre, ici même, à Joliette, a laissé échapper cette plainte remplie d'angoisse: Sommes-nous au moins de bons païens? Et personne n'a pu relever une telle parole, précisement parce le R. Père Fortin, savait ce qu'il disait, versé qu'il est dans le maniement des âmes et aussi parce que, devant les faits irréfutables qu'il a établis en regard de ce que doit-être notre catholicisme pour être vrai, ses auditeurs se sont vus forcés de se demander: En effet, sommes-nous au moins de bons païens?

* * *

Trois siècles avant Jésus-Christ, Aristote, Platon, des païens, ont découvert, à la seule lumière de leur droite raison, l'existence d'un Etre suprême, Créateur, Ordonnateur de toutes choses; ils ont reconnu cette Intelligence infinie incréée qui doit dominer les intelligences créées, les diriger; cette Pensée immuable sur laquelle doivent se modeler les pensées humaines. Et nous, au vingtième siècle de l'ère chrétienne tout illuminée par la foi, reconnaissons-nous bien, en pratique, que c'est Dieu qui doit dominer notre intelligence, nos pensées, et que, par suite logique, c'est notre esprit qui doit régner sur notre corps, et non notre corps l'emporter sur notre esprit? . . . En faisons-nous au moins autant qu'Aristote pour reconnaître le Dieu de nos intelligences et de nos coeurs?

Hélas! les hommes doués d'intelligence font parfois pire que des animaux que seul guide l'instinct. Quand voit-on des brutes se réunir par bandes pour bambocher ensemble, se vautrer au milieu d'indescriptibles orgies, comme le cas se présente chez le monde intelligent? . . . Quand voit-on des animaux privés de raison, se diviser en deux camps pour s'entre-détruire en masse? Pourtant des peuples intelligents, civilisés, chrétiens, se livrent à de ces tueries vers lesquelles les instincts même les plus bas n'ont jamais porté les animaux.

* * *

Catholiques, que sommes-nous? Car, en plus d'être hommes, composés d'un corps, le plus merveilleux des corps qui est la maison d'une âme plus merveilleuse encore, douée d'intelligence, de volonté libre, en plus d'être créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, nous avons nom catholiques. Qu'est-ce que ce titre doit signifier pour nous? Depuis que le Fils de Dieu est venu sur la terre pour racheter le monde, lui enseigner une religion, lui préparer la voie qui mène à Dieu, un catholique, c'est beaucoup plus qu'un homme complet, beaucoup plus qu'un bon païen, reconnaissant sa grande dignité d'homme et sa dépendance d'un Etre suprême, c'est un chrétien total c'est-à-dire un disciple du Christ, un apôtre dans l'Eglise du Christ, une, sainte, universelle, apostolique. Un catholique, c'est tout cela, sinon, ce n'est plus qu'une ombre de catholique, la réplique d'un plus ou moins bon païen.

Avec le R. Père Fortin, rentrons en nous-mêmes pour quelques instants, fermons nos yeux de chair, ouvrons ceux de notre âme et à la lumière du bon sens, à la lumière de la foi surtout, demandons-nous, dans notre plus grand intérêt, si nous réalisons dans nos vies, ces grandes merveilles, pierres de base de notre catholicisme . . .

* * *

De par notre création, nous sommes des reflets vivants de l'Intelligence divine: de par notre baptême, nous devenons les enfants de Dieu; tous tant que nous sommes, enfants, adultes, ouvriers, industriels, commerçants, hommes de profession, nous sommes appelés à participer, par la grâce qui est en nous, à la vie même de Dieu, vie de perfection, vie d'amour, vie qui se dévoue, vie qui se donne. Et cette participation à la vie divine, d'après un plan providentiel que le Christ nous a révélé et qu'il ne nous est plus permis d'ignorer, c'est par et dans l'Eglise que Dieu a voulu nous la communiquer: Eglise de perfection, Eglise d'amour, Eglise qui se dévoue, Eglise qui se donne, Eglise du Christ, directement reliée à Lui par l'entremise du pape, successeur de Pierre, Eglise gouvernée par le pape et les évêques, successeurs des apôtres.

Dans le fond de nos coeurs et dans la pratique quotidienne de notre vie acceptons-nous réellement l'Eglise telle que constituée par le Christ? Acceptons-nous sa doctrine de paix et d'amour, de justice et de charité? Acceptons-nous son autorité dans nos chefs ecclésiastiques, pape, évêques et prêtres qui la représentent auprès de nous? Et puis après avoir accepté consciencieusement la doctrine de l'Eglise, son autorité, allons-nous jusqu'à nous faire les apôtres de cette doctrine et de cette autorité chez-nous, autour de nous? Sommes-nous des donnés pour le triomphe de la cause catholique dans notre cercle de rayonnement à chacun de nous?

* * *

Il faut aller jusque là si nous voulons tout simplement prouver que nous comprenons "ce que c'est qu'un catholique" . . .

Faisons à ce sujet un sérieux examen de conscience et que notre vie apporte la réponse à toutes ces questions . . . *Léo FOREST.*

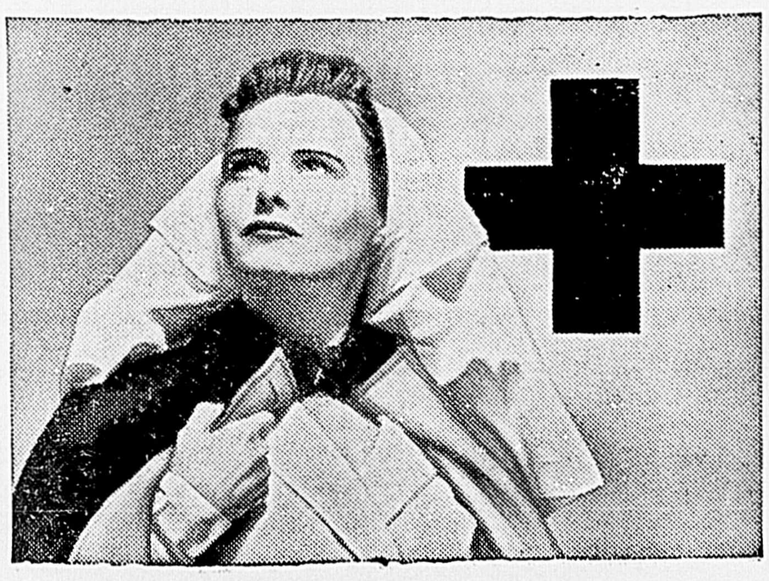

Magnan & Frères
EPICIERS — LICENCIERS
Le plus grand choix d'épicerie à Joliette
Angle des rues N.-Dame et Lajoie
TELEPHONE 72 —— JOLIETTE

Le Centenaire de l'Apostolat de la Prière et les Croisés

L'année 1944 est l'année du Centenaire de l'Apostolat de la Prière. Bien entendu, nous les Croisés, nous fêterons le Centenaire de l'Apostolat de la Prière. — Pourquoi? Parce qu'il s'agit là, d'une association qui a reçu les encouragements de plusieurs Souverains Pontifes, surtout de Sa Sainteté Pie XII qui vient de la recommander, comme "très agréable à Dieu".

Cette association est une "vraie internationale de la Prière"; elle compte au delà de 40,000,000 de membres dispersés dans de nombreux mouvements: Ligue du Sacré-Coeur, Cadets du Sacré-Coeur, Ligue Missionnaire des Etudiants, Garde d'Honneur et surtout la Croisade Eucharistique. Cette dernière, n'est-elle pas l'armée d'élite de l'Apostolat de la Prière? Donc, bien entendu, nous Croisés, nous fêterons ce Centenaire.

Toutes les suggestions pratiques pour organiser votre travail, vous les trouverez dans "Vouloir" de chaque mois. Celui de février vous apprend qu'il faut, durant cette année centenaire, rapprocher tous les enfants du Sacré-Coeur. Pour cela, "Vouloir" vous offre un sujet d'étude pour chaque mois. (Voir: "Vouloir" février, page 5) — Allez-vous préparer votre exposition sur l'Apostolat de la Prière et le Sacré-Coeur? — Voulez-vous lire une belle histoire? Lisez l'histoire merveilleuse de l'Apostolat de la Prière... (Messager du Sacré-Coeur, janvier 1944). D'ailleurs, chaque Centre de la Croisade tirerait profit de s'abonner au "Messager du Sacré-Coeur". Le Messager, mais c'est le gros "Vouloir". Chaque mois, vous y trouverez plusieurs articles qui intéresseront la Croisade.

Ensemble donc, nous fêterons le Centenaire de l'Apostolat de la Prière suivant les directives de "Vouloir" et du "Messager".

Le Centre diocésain de la Croisade, Joliette.

Recensement des Croisés

A l'occasion du Centenaire de l'Apostolat de la Prière, on veut faire le recensement général des Croisés. Lire à ce propos "Vouloir" de février en couverture.

Chaque centre enverra sa fiche au Secrétariat de la Croisade, 1961 rue Rachel, Montréal — et cela, le plus tôt possible. L'Apôtre responsable du recensement dans chaque centre montrera qu'il a compris sa responsabilité. Est-ce que le recensement du Centenaire aura un plus grand succès que celui organisé par le Centre diocésain, en décembre dernier? L'aumônier diocésain complètera son recensement en s'adressant directement au Secrétariat national. En décembre, huit centres ont oublié de faire leur rapport. Nous les excusons de cet oubli et ils nous rendraient service en s'unissant à tous les autres Centres pour envoyer la fiche de leur recensement au Secrétariat de Montréal, pour le plus tard, le 15 mars. La procédure à suivre est indiquée sur le "Vouloir" de février.

Le Centre diocésain, Joliette.

Vingt-sept vacances dans le Sacré Collège

La mort du cardinal Cremonesi a porté à dix-huit le nombre des cardinaux décédés durant le pontificat du Souverain Pontife actuel. Le Sacré Collège n'a plus en ce moment que 43 membres, laissant 27 vacances, — le chiffre le plus élevé depuis au-delà d'un siècle.

Il y avait 22 vacances dans le second semestre de 1935, mais en décembre de cette année, le Pape Pie XII les remplit toutes à l'exception d'une seule.

Vingt-cinq des membres actuels du Sacré Collège sont italiens, la plupart membres de la Curie romaine. Les autres sont français (4); allemands (2); américains (2); et chacun des pays suivants en a un: Argentine, Autriche, Belgique, Canada, Hongrie, Irlande, Pologne, Portugal, Espagne et Syrie.

(*Universe*, 3 déc.).
Semaine religieuse de Québec.

L'Heure catholique

L'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal débutera, le 27 février, à 2 hres, par une chronique des livres catholiques. Le reste de l'émission — de 2 h. 15 à 3 h. — sera irradié de la cathédrale de Montréal où le public est cordialement invité. Il y aura d'abord un programme de chant religieux, puis une causerie du R. P. Joseph Ledit, S.J., de l'Ecole Sociale Populaire, sur la sainte Vierge dans notre vie. Cette causerie sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Au Bell Téléphone

L'annonce qu'à compter du 1er mars le tarif des communications interurbaines de nuit sera en vigueur dès 6 p.m. au lieu de 7 heures comme autrefois, revêt un intérêt particulier pour nos troupes cantonnées à travers le pays et qui veulent téléphoner à leur famille. Ce changement affecte également toutes les lignes du réseau trans-canadien.

On s'attend que cette mesure donne deux résultats principaux: les avantages additionnels qu'offre ce prolongement de la période du tarif de nuit, et le dégagement des lignes de guerre fort achalandées et qu'il est impossible d'accroître vu la disette de matériel.

En sus, le prolongement de la période du tarif de nuit ne peut manquer de se traduire par une économie marquée pour les usagers.

Condoléances

Extrait des minutes d'une séance spéciale du Conseil de la Cité de Joliette, tenue au lieu règlementaire, le samedi, 19 février 1944 et à laquelle il y avait quorum.

M. le Maire s'exprime en ces termes:

"Un homme d'une activité fébrile, d'un esprit très entreprenant, ainsi que d'un coeur fort généreux vient de disparaître dans la personne de M. Abondius Mireault, décédé hier matin, à l'âge de 80 ans et quelques mois.

Le regretté disparu fut échevin de la ville de Joliette, de 1913 à 1915.

Dans le domaine municipal, comme dans les autres d'ailleurs, il fit preuve de beaucoup d'initiative et d'un parfait désintéressement.

M. Abondius Mireault établit, en 1905, à Joliette, une industrie comme embouteilleur et distributeur de bières et de porters à l'endroit actuellement occupé par les bureaux de The Bell Téléphone Co. of Canada.

Deux ans plus tard, il construisait, rue Richard, l'immeuble actuellement occupé par M. Joseph Rondeau et, il agrandissait alors son commerce en y ajoutant la fabrication des liqueurs douces et la vente du bois et de la glace.

Plus tard, il fit l'acquisition de la propriété actuellement occupée par son gendre, M. Josaphat Désormeaux.

Vers 1911, il entreprit une campagne intense en faveur de l'introduction, dans la région, des chemins à piste unique.

Tous et chacun se rappellent l'énergie dont il fit preuve et les efforts qu'il consacra aux fins d'assurer le succès de cette réforme actuellement reconnue comme des plus pratique et des plus avantageuse.

En septembre 1913, alors que les chemins n'étaient pas très favorables, il commença la délivraison, par camions, des produits qu'il fabriquait.

C'était l'ami du pauvre comme du riche et ce n'est pas sans émotion qu'on se rappelle les réceptions amicales et superbes dont son foyer fut le théâtre, pendant nombre d'années.

Sa gaieté personnelle et son caractère de franchise faisaient de lui un homme dont on cherchait la compagnie et la conversation.

Excellent père de famille, chrétien exemplaire, il constituait l'un de nos concitoyens les plus en vue et des plus méritoires.

Sa recherche du beau et de l'art démontrait une âme bien née.

Je me fais un devoir, au nom de la population de Joliette, de ce Conseil et du mien personnellement, d'offrir ici à sa famille distinguée et éplorée, l'expression de mes condoléances les plus vives et les plus sincères".

L'échevin Forest, appuyé par l'échevin Martel, propose:

Que les sentiments qui viennent d'être exprimés par Son Honneur le Maire soient considérés comme ceux intimes de ce Conseil; que soit ratifiée la mise en berne des drapeaux; que trois grand'messes soient votées pour le repos de l'âme du cher disparu; que ce Conseil, ainsi que les officiers municipaux, assistent en corps aux funérailles; que les constables soient désignés comme porteurs des restes funéraires; que copies de la présente résolution soient adressées à la famille, de même qu'aux journaux locaux, pour publication.

Adopté.

(Signé) J.-A. BOISVERT,
Maire.
Camille BONIN,
sec.-trés.

Vraie copie:
C. Bonin, sec.-trés.

J. O. C. • *J. O. C. F.*

Les Responsables de la Jeunesse Ouvrière Catholique dans notre diocèse

EQUIPE DIOCESAINE DE LA J. O. C.

DIRIGEANTS FEDERAUX:
Fernand Adam, président; Roger Perreault, sec.-prop.; Roland Nadeau, trés.; Henri Bordeleau, sec.-hon.

DIRIGEANTS LOCAUX:
CATHEDRALE: Lorenzo Forest, président; J.-M. Ladouceur, sec.; Marcien Dansereau, trés.; Alf. Gauvreau et Lucien Brouillette, prop.

ST-PIERRE: Julien Bourgeois, président; Ed. Barthe, sec.; Adrien Dénommé, trés.; J.-P. Rémillard, prop.

RAWDON: Rosaire Simard, resp.

CHRIST-ROI: Georges Rivest, Jean-Guy Breault, Réjean Brousseau.

ST-GABRIEL: Jacques Guimond, président; Maurice Breton, sec.; Marcel Beausoleil, trés.; Camille Guimond, prop.

BERTHIER: Yvon Latour, président; Marcel Rondeau, sec.; Jean-Jacques Blais, trés.; Claude Blais, prop.

L'EPIPHANIE: Roger Demers, président; M. Brisebois et M. Bernier.

CRABTREE MILLS: Gilles Thibodeau, président-sec.; Ange-Lys Généreux, trés.

EQUIPE DIOCESAINE DE LA J. O. C. F.

DIRIGEANTES FEDERALES:
Rollande Rivest, présidente; Jeanne Rémillard, sec.; Thérèse Desroches, trés.; Gisèle Crépeau, prop.

RESPONSABLES FEDERALES:
M.-Paule Paradis, services sociaux; Marg. Venne, ass. au Secrétariat; Berthe Forest, coll. au journal.

DIRIGEANTES LOCALES:
CATHEDRALE: Fleurette Garceau, présidente; Bernadette Généreux, sec.-trés.; Suzanne Bordeleau, prop.

ST-PIERRE: Fernande Coutu, présidente; Eliette Laurin, sec.; Marielle Bacon, trés.; Georgette Morin, prop.

CHRIST-ROI: Gertrude Pauzé, prés.-prop.; Mariette Pellerin, sec.; Rita Lajoie, trés.

ST-JACQUES: Adrienne Landry, présidente; Fleurette Contant, sec.; Annette Gagnon, trés.; Marielle Melançon, prop.

BERTHIER: Flore Harnois, présidente; Yvette Champagne, sec.; Gertrude Paquette, trés.; Anita Laporte, prop.

RAWDON: Nicole Marchand, prés.-prop.; Thérèse Préville, sec.; Marielle Lacasse, trés.

L'EPIPHANIE: Marguerite Papineau, prés.-prop.; Gisèle Arbour, sec.; Germaine Vincent, trés.

CRABTREE: Lucie Desrochers, prés.-prop.; Gisèle Théroux, sec.-trés.

ST-GABRIEL: Thérèse Granger, prés.-prop.; Thérèse Sarrazin, sec.; M.-Ange Fréchette, trés.

M. Roland Nadeau et Mlle Rolande Rivest, des Comités fédéraux, font partie du Comité diocésain de l'Action catholique.

De même, MM. Fernand Adam, Roger Perreault, Roland Nadeau et Mlles Rolande Rivest, Jeanne Rémillard, Thérèse Desroches et Gisèle Crépeau, tous membres des Comités fédéraux, font partie de l'équipe nationale de la Jeunesse Ouvrière Catholique qui comprend une trentaine de diocèses à travers le Canada.

Son Excellence Mgr Papineau, notre évêque, M. le chan. W. Caillé, directeur diocésain de l'Action catholique, M. l'abbé Léo Forest, aumônier diocésain de la J.O.C. et de la J. O. C. F. et les aumôniers de chaque section paroissiale sont les chefs spirituels de notre mouvement dans le diocèse.

Curés de St-Bernardin

M. l'abbé Adrien Bérard, aumônier de l'Hôtel-Dieu, frère des abbés Emilien, professeur au Collège de L'Assomption, et Wilfrid, vicaire à St-Liguori, vient d'être nommé curé de St-Bernardin de Sienne. Il succède à l'abbé J.-E. Bélair qui a démissionné à cause de santé. L'ancien et le nouveau curé de cette paroisse sont nés à St-Barthélemy, diocèse de Joliette.

Avis du Gouvernement

Conseil National du Travail en temps de guerre

Intégration de l'indemnité de vie chère dans le taux de salaire

A TOUS les employeurs au Canada, sujets à l'Arrêté de 1943 régissant les Salaires en temps de guerre (C.P. 9384), l'on rappelle les dispositions de cet Arrêté d'après lesquelles ils doivent, pour chacune de leurs catégories d'emploi qui ne sont pas au-dessus du rang de contremaître, établir un taux unique de salaires, ou un taux gradué de salaires, conformément aux termes de l'Annexe "A" de l'Arrêté, en ajoutant au taux de salaires, ou au taux gradué de salaires, antérieurement autorisés, le montant de toute indemnité de vie chère antérieurement autorisée, et ce à compter de la première période de paye commençant le, ou après le 15 février 1944.

Les employeurs qui n'auraient pas payé l'indemnité de vie chère, antérieurement autorisée, en conformité des ordres généraux émis par le Conseil national du Travail en temps de guerre les 4 août 1942 et 3 novembre 1943 sous l'empire de l'Arrêté régissant les salaires en temps de guerre, C.P. 5963, doivent, conformément à C.P. 9384, inclure les montants de cette indemnité dans les taux de salaires de leurs employés à compter de la première période de paye commençant le, ou après le 15 février 1944, comme susdit.

C. P. McTAGUE,
président du
Conseil national du Travail en temps de guerre.

Ottawa, Canada

D-3-44F-W

Semaine Nationale du SCOUTISME

20 - 26 février

PROCLAMATION

Le Chef Scout du Canada
S. E. LE GOUVERNEUR GENERAL
le comte d'ATHLONE
a proclamé que la semaine du
20 au 26 février
sera
LA SEMAINE DES SCOUTS DU CANADA

Oscar Landry

• CHOIX
• SERVICE
• QUALITE
• SATISFACTION

Téléphones: 228 - 229

457, rue N.-Dame, Joliette

Roger Lord

PHARMACIEN - CHIMISTE

•

Tél.: 14 L'Epiphanie, P. Q.

. . . alors tu seras un homme, mon fils [1]

de KIPLING

▪ ▪

Si tu sais garder ta tête quand chacun autour de toi
Perd la sienne et t'en jette le reproche,
Si tu peux te fier à toi-même, quand tous les hommes doutent de toi,
Mais si tu sais tenir compte de leur doute:
Si tu peux attendre sans te lasser d'attendre, si tu ne mens pas quand on t'attaque par des mensonges,
Et quand on te hait si tu ne hais pas:
Si pourtant tu n'as pas la mine trop vertueuse,
Si tu n'as pas l'air d'en trop savoir:
Si tu peux rêver, et ne pas faire du rêve ton maître,
Si tu peux penser, et ne pas faire de la pensée ton but,
Si rencontrant le Triomphe ou le Désastre,
Tu peux traiter également ces deux imposteurs:
Si tu peux supporter d'entendre la vérité que tu as dite
Faussée par des coquins qui en font un piège pour des imbéciles,
Si tu peux voir briser les choses auxquelles tu as donné ta vie,
Et puis te baisser pour les reconstruire avec des outils ébréchés:
Pour les risquer d'un coup de pile ou face,
Si tu peux mettre en tas tous tes gains
Perdre et puis repartir de ton commencement
Sans jamais souffler mot de ta perte:
Si tu peux contraindre ton coeur, tes nerfs, tes muscles
A te servir longtemps, après que leur force est tombée,
Et ainsi persévérer quand il n'y a plus rien en toi,
Sauf le vouloir qui commande: persévère!
Si tu peux parler à des foules sans perdre ta virilité,
Ou marcher avec des rois sans perdre le contact avec l'humanité commune,
Si nul ennemi, nul aimant ami ne peut te faire du mal,
Si tous les hommes comptent avec toi, et si nul n'y est trop obligé;
Si tu peux remplir la minute sans pitié de soixante secondes de travail accompli:
Alors la terre est tienne avec tout ce qu'elle porte,
Et ce qui est plus, tu seras un homme, mon fils!

(1) Sans B. P. il n'y aurait pas de scoutisme; sans Kipling, serait-il ce qu'il est?

"Sauvez un homme, c'est un individu de sauvé; sauvez un enfant, et c'est toute une table de multiplication que vous aurez gagnée". *J. W.*

Les Scouts catholiques sont des vrais fils de Baden-Powell au point que, dit le P. Sevin, l'Eglise n'a eu besoin de modifier aucun des statuts fondamentaux pour que naquissent dans tous les pays des troupes de scouts catholiques".

"C'est le grand mérite du scoutisme, dit Georges Goyau, de transplanter parmi notre jeunesse contemporaine le vieil idéal de la chevalerie et d'aspirer à prendre l'enfant dans tout son être, physique, intellectuel et moral".

Le scoutisme, en effet est le mouvement qui se présente avec le plus d'attrait à la jeunesse, car il comprend les goûts et les besoins du jeune âge et offre aux garçons des activités "à sa taille" et un code de vie morale et sociale, pratique par la loi et les exercices de la B. A.

Le scoutisme à Joliette pourrait évidemment se développer davantage par la création des différentes branches du mouvement, mais les troupes des scouts font honneur à leur ville et à tout le mouvement.

Joliette a vu les scouts participer aux grands ralliements de la jeunesse, aux oeuvres sociales du C. P. C., de l'Emprunt de la Victoire, de la vente du Coquelicot pour les vétérans et aujourd'hui on les soutient dans l'oeuvre de la RECUPERATION DU PAPIER, qui en marge du profit que cela leur assure procure du travail à nos industries locales.

Les scouts remercient toute la population pour leur bon accueil dans la RECUPERATION DU PAPIER, DU CARTON ET DES CHIFFONS et prient tous ceux qui ont 50 livres de papier, d'appeler le No de téléphone 694 et on ira chercher ces colis.

Prière de noter dans les journaux locaux chaque semaine, la mention des rues où chaque samedi matin se fait la cueillette de la RECUPERATION DU PAPIER.

Avec les compliments de TEL.: 786

Champlain Lepine

Seul agent à Joliette des fameuses peintures MARTIN-SENOUR

QUINCAILLERIE — FERRONNERIE — PEINTURE
PAPIER TEINTURE

72 sud, Place Bourget, Joliette

COMPLIMENTS DE

C. CARON & FILS

Un choix complet dans la bijouterie, montres, etc...

•

37, Place Bourget, nord, Joliette

TEL.: 624 —— C. P.: 122

Julien Ratel

MAGASIN E-M. GENERAL

•

L'Epiphanie Tél.: 61

LA REVOLUTION NATIONALE

Par Oliveira SALAZAR

C'est en 1928 qu'un modeste professeur portugais, cédant à de fortes pressions, abandonnait sa solitude laborieuse et acceptait de prendre en main la restauration de son pays. L'année 1943 marquait par conséquent le quinzième anniversaire de cet important événement.

Quinze années, c'est peu dans la vie d'un peuple, mais, comme le faisait remarquer Salazar lui-même, ces années "peuvent alimenter tout un siècle et lui imposer leur marque par la vertu fécondante des principes et par la force réactrice des institutions". En fut-il ainsi des quinze premières années de la restauration portugaise, qu'on a appelée la révolution nationale?

Le président du Conseil de l'Etat portugais a voulu répondre à cette question par un mémorable discours qu'il prononçait le 27 avril 1943. Il nous y fait connaître les grandes lignes de la reconstruction entreprise et les résultats que cette oeuvre a donnés. L'Ecole Sociale Populaire vient de publier ce discours, dans la collection de l'Oeuvre des Tracts, en une brochure de 16 pages, illustrée d'une belle photographie de Salazar. Cette élégante plaquette se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 4239, rue de Bordeaux, Montréal. (O. T., no 295).

Pour la Croisade

A la librairie d'Action catholique, 2 Place Bourget nord, Joliette, on trouvera livres et brochures qui intéresseront directeurs et membres de la Croisade eucharistique. Pas plus cher qu'ailleurs, mais plus près de vous.

Principes

1.—Le Scout est fier de sa Foi et lui soumet toute sa vie.
2.—Le Scout est fils du Canada et bon citoyen.
3.—Le devoir du Scout commence à la maison.

Loi

1.—Le Scout met son honneur à mériter confiance.
2.—Le Scout est loyal à son pays, ses parents, ses chefs, ses subordonnés.
3.—Le Scout est fait pour servir et sauver son prochain.
4.—Le Scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout.
5.—Le Scout est courtois et chevaleresque.
6.—Le Scout voit dans la nature l'oeuvre de Dieu; il aime les plantes et les animaux.
7.—Le Scout obéit sans réplique et ne fait rien à moitié.
8.—Le Scout sourit et chante dans ses difficultés.
9.—Le Scout est économe et prend soin du bien d'autrui.
10.—Le Scout est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Editions du Carmel

Marche en ma présence et tu seras parfait

Le ciel sur la terre: aimer Dieu de toute notre âme, nous orienter vers Lui par nos pensées, nos désirs et nos actes, tendre, dans la mesure humainement possible à l'union actuelle qui est le partage des âmes bienheureuses, n'est-ce pas là notre ciel commencé sur terre?

Ces pages veulent faciliter aux âmes — et pas seulement aux âmes religieuses, — dans un style clair et concis, nourri des meilleurs auteurs spirituels, la pratique bienfaisante de la présence de Dieu.

Volume broché de 148 pages. Prix: 40 sous franco.

* * *

En vente au Secrétariat d'Action catholique, 2 Place Bourget nord, Joliette.

Le quart d'heure des malades

L'émission mensuelle, instituée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal pour les malades, aura lieu le premier vendredi du mois, 3 mars, sur le réseau français de Radio-Canada (poste CBF), à 4 h. 15. L'instruction sera donnée par le R. P. Louis Lalande, S.J. Les parents et les amis des malades sont priés de leur faciliter l'audition de cette émission qui leur apporte paix et réconfort.

Avec les compliments de

L'ACTION POPULAIRE

JOURNAL — IMPRIMERIE

Le Conseil des Aigrettes de l'Epiphanie

•

S'UNIT A TOUS LES SCOUTS DU CANADA POUR CELEBRER LA SEMAINE DU SCOUT.

L'abbé Paul MASSE, ptre-aum.
Raoul LAFERRIERE, C. G.
Jean-Paul MORIN, C. T.
Marcel BRIEN, C. M.

LA PAGE • AGRICOLE •

La Coopérative de tabac de St-Jacques

▪ *PAR GEO.-E. TURCOTTE* ▪

Le 15 novembre avait lieu l'assemblée annuelle des actionnaires de la Coopérative de Tabac de St-Jacques. Evènement important puisqu'il groupa quelque 500 producteurs de tabac à cigare venus de quatre comtés: Joliette, Berthier, L'Assomption et Montcalm. Rarement nous a-t-il été donné d'assister à une assemblée de ce genre où l'harmonie régna à un si haut degré. Le ton de la discussion, l'importance des questions étudiées, l'intérêt apparent des membres, la confiance dont jouit indiscutablement le bureau de direction: tout cela réflétait un état d'esprit propre aux coopérateurs dignes de ce nom. Appuyée sur des bases aussi solides, il n'est pas étonnant que la Coopérative enregistre chaque année de nouveaux progrès.

Puisque les coopératives s'adressent d'abord à l'homme, le premier progrès à signaler consiste dans l'accroissement du nombre des sociétaires. En effet, ce nombre a monté à 587, de 349 qu'il était à la même date l'an dernier. Preuve que la Coopérative veut rendre service au plus grand nombre.

Certains points du raport financier méritent également d'être signalées. Notons d'abord que la coopérative encaisse à la fin de son dernier exercice des profits nets d'opérations pour $10,485.91, sans compter $11,000.00 de bénéfices réalisés sur la récolte de 1940 en sus des remises déjà faites. Le bilan accuse en même temps des surplus accumulés se montant à $101,000, ainsi qu'il révèle l'existence de $110,000, en capital spécial obtenu par un prélèvement de 10% sur la valeur des récoltes des sociétaires. La réserve dépréciation atteint le chiffre de $32,850.00.

Si imposants que soient ces chiffres quand on les prend individuellement, il n'y a rien de plus intéressant dans ce bilan que de considérer dans leur ensemble les entrées au passif. Car la Société a un passif: elle doit nécessairement à quelqu'un. Or, les créanciers de la Coopérative, ce ne sont pas les banques, les institutions de crédit, les prêteurs d'argent ordinaires: ce sont ses membres. On voit de suite l'état de liberté et l'indépendance qui en découle. C'est le tort de maintes coopératives de s'enfermer dans une fausse sécurité lorsque, s'étant libérées de l'emprise des commerçants, elles vont confiantes se jeter dans les bras de quelque banquier ou prêteur d'argent. La coopérative agricole veut la libération économique de la classe rurale et, pour cela, ses organismes doivent rester libres de toute influence étrangère. Les coopérateurs de St-Jacques l'ont compris et c'est tout à leur louange. Aussi pourra-t-on sans crainte de se tromper, donner la Coopérative de Tabac en exemple aux autres coopératives agricoles comme modèle de solidité financière.

L'Assemblée générale déclara les ristournes suivantes: (a) six dixième de cent la livre sur le tabac de 1940 livré par les sociétaires; (b) 9% sur les achats d'engrais chimiques achetés au printemps 1942; (c) 4% sur les achats d'insecticides et fongicides; (d) 8 cents par sac de moulées balancées. Le tout formant un montant d'environ $15,000.00.

L'on étudia aussi un projet de remboursement du fonds de réserve constitué par les sociétaires au moyen d'un prélèvement de 10% sur la valeur de chaque récolte. On en verra les détails plus loin.

L'adoption de ce projet amènera un déboursé additionnel de $39,000. En sorte que la Coopérative distribuera incessamment à ses membres au delà de $52,000.

Une production nettement insuffisante depuis deux ans, en face d'une consommation constamment à la hausse; voilà comment on a dépeint la situation du tabac à cigare. L'inclémence de la saison dernière n'aidera certes pas à résoudre ce problème de déséquilibre entre l'offre et la demande. La rareté de la main-d'oeuvre d'autre part empêche souvent le producteur de mettre ses plans de culture à exécution. L'assemblée se prononça néanmoins en faveur d'un accroissement de la superficie devant être cultivée en 1944, à la condition que les prix s'établissent à un niveau rémunérateur. L'on comprit toutefois que le producteur de tabac enrégimenté dans les coopératives ne doit plus vive comme un être isolé, mais qu'il devient plutôt solidaire de l'industrie qui utilise son produit. A ce titre, il a en quelque sorte l'obligation de produire en quantité suffisante pour satisfaire le marché. La proposition d'un prix moyen d'environ 17 cents la livre pour une récolte de qualité normale parut rallier au projet d'augmentation la majorité des membres présents. Et par récolte normale, il faut entendre un tabac de qualité un peu supérieure à celle de la dernière récolte. Quant à la production de 1943, les manufacturiers ont déjà laissé entendre qu'ils seraient prêts à majorer de deux cents les prix en vigueur l'an dernier pour chaque catégorie. Ce qui ne veut pas dire que le prix moyen de chaque récolte sera nécessairement plus élevé qu'en 1942, car il faut compter avec une qualité bien inférieure cette année. Or l'item QUALITE doit nécessairement rester l'élément déterminant.

Si nous avions à faire une réserve quant au succès de l'assemblée, nous ajouterions qu'en général, les membres ne prennent pas une part assez active aux délibérations. Parfois l'on se demande si les explications fournies sont tellement claires que tout le monde les saisit de prime abord; ou bien si plutôt une fausse gêne n'intervient pas. Faudra-t-il attendre la jeune génération qui pousse dans les écoles d'agriculture pour avoir des assemblées où l'on discute davantage? A moins que des années moins prospères nous fournissent dans l'après-guerre l'occasion de voir nombre de sociétaires se dégêner!

"ENSEMBLE".

HORIZON NOUVEAU POUR NOS AGRICULTEURS

LA CUNICULTURE

L'après-guerre va poser un problème sérieux à notre classe agricole. Nos gens de la terre doivent y penser et chercher une solution.

Ce problème est connu. C'est déjà quelque chose. L'on sait en effet que la fin des hostilités va ramener à la terre un grand nombre de ceux qui l'ont quittée, soit pour l'armée, soit pour l'usine. D'autre part la production agricole des pays belligérants va reprendre, ce qui amènera une décroissance de la nôtre, alors que nous aurons un surplus de main d'oeuvre agricole.

A tout prix, il faut empêcher nos ruraux de retourner à la ville pour créer un nouveau problème de chômage urbain.

Il est donc nécessaire de mettre sur pied de nouvelles activités pour notre classe agricole.

L'élevage du lapin domestique, ou cuniculture, est un champ d'action tout à fait inexploité chez nous qui, cependant, offre des possibilités illimitées.

La demande pour les peaux de lapins, base de l'industrie de la fourrure et du feutre en Amérique, est énorme. Les Etats-Unis ont besoin de CENT MILLONS de peaux annuellement. Ils ne produisent que 2% de cette énorme quantité. Le reste est importé. La seule province de Québec importait en 1936, 1,500,000 peaux de lapins. L'Australie et la Nouvelle-Zélande exportent, chaque année, vers notre pays et vers les Etats-Unis de grandes quantités de viande de lapin en conserve. Voilà pour le marché.

Le climat de notre province est tel que le lapin élevé ici donne une peau supérieure à toute peau importée d'Europe ou d'Australie.

L'élevage du lapin est facile, quand on sait s'y prendre. Le capital initial à y investir est minime. Tout cultivateur peut sans difficulté, construire un clapier avec les matériaux dont il dispose. C'est beaucoup moins compliqué qu'un poulailler. La nourriture du lapin peut être produite sur la ferme avec une grande facilité.

Les articles subséquents sur cette question, vous en apprendront davantage.

En attendant, pensez-y et parlez-en à vos voisins et amis!

L'Institut Canadien de Cuniculture, St-Vincent-de-Paul, P. Q.

AVIS

AUX CULTIVATEURS

Si vous avez besoin d'engrais chimique, achetez au plus tôt. — Pour plus amples renseignements, vous voudrez bien passer à nos bureaux, et nous vous ferons connaitre les changements dans les différentes analyses ainsi que les prix.

LS DESROCHERS & FILS

537, Notre-Dame, Joliette

"Si c'est de la ferronnerie, nous l'avons"

Notes agricoles

La production de crème glacée au Canada en 1943 a été de 12.8 pour cent plus forte qu'en 1942 et de 111.9 pour cent supérieure à celle de 1938.

En 1943 il s'est consommé 3.45 livres de fromage par tête de la population au Canada; la moyenne avait été de 4.02 livres en 1941 et 1942.

La valeur brute totale de toutes les récoltes de grande culture produites au Canada en 1943 sur 60,345,000 acres de terre est évaluée à $1,104,065,000 contre $1,179,073,000 en 1942 sur 60,809,200 acres.

La poudre de lait écrémé est employée dans la fabrication de crème glacée, de barres de chocolat, de bonbons, de pain, de fromage refait ou fondu, de viandes préparées, de macaroni et d'autres denrées alimentaires pour l'alimentation humaine, ainsi que dans la préparation des aliments pour les animaux et les volailles.

Il s'est produit au Canada en 1943, 312.3 millions de livres de beurre de beurrerie contre 284.5 millions de livres en 1942, soit une augmentation de 27.8 millions de livres ou 9.7 pour cent.

"Laits concentrés" est une expression générale employée en premier lieu pour désigner les produits contenant en volume réduit tous les éléments constitutifs du lait. Ces produits sont le lait évaporé, le lait condensé sucré et la poudre de lait entier. Souvent, l'expression comprend maintenant les sous-produits concentrés, comme la poudre de lait écrémé, qui contient tous les solides du lait sauf la matière grasse, et la caséine qui est un sous-produits du lait écrémé.

Eleveurs de poulets

AUGMENTEZ VOS REVENUS EN ACHETANT VOS POUSSINS AU COUVOIR COOPERATIF DE

St-Barthélemy (Berthier)

Antonio HEBERT, gérant

PLYMOUTH ROCK BARREE — Provenance R. O. P.

Sujets de choix — Demandez nos prix

BONNE ADMINISTRATION

Un sous-préfet, passant dans un village, demande au maire s'il a pris des précautions en cas de débordement des eaux:

— Certainement, assure le maire avec le sentiment du devoir accompli. Et il montre au sous-préfet une série de boites neuves.

— Qu'est-ce que cela?

— Mes troncs pour recueillir les secours aux inondés.

* * *

UN ACCIDENT

— Vous avez cassé une chaise sur la tête de votre femme, qu'avez-vous à dire pour votre défense?

— Mon président, c'est un accident!

— Un accident? Expliquez-vous!

— Bien voilà, mon président, je n'avais pas l'intention de casser la chaise....

Aux cultivateurs

M. Victor TELLIER, de Notre-Dame de Lourdes, met à la disposition du public son cheval reproducteur de race "Standard Brand". Une jument saillie et vendue est payable. 17 fév. 4 f. p.

Attention cultivateurs

M. EMILE LORANGER, de St-Paul de Joliette remet à la disposition du public son cheval reproducteur de la race "Carossier français". — Une jument saillie et vendue sera payable. 3 f. 4 f.p.

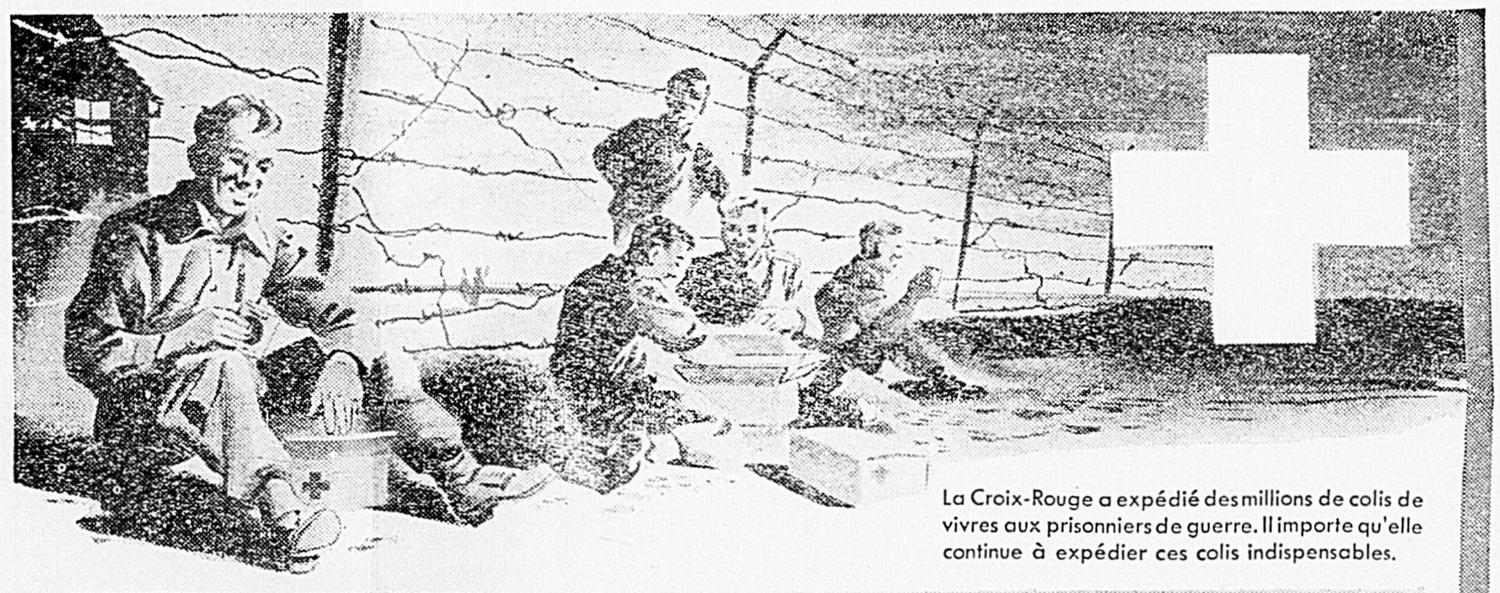

La Croix-Rouge a expédié des millions de colis de vivres aux prisonniers de guerre. Il importe qu'elle continue à expédier ces colis indispensables.

Le sérum sanguin est fait du sang des donneurs bénévoles, recueilli dans les cliniques de la Croix-Rouge. Ce sérum a déjà sauvé des milliers de vies humaines. Il faut de l'argent pour assurer le fonctionnement des cliniques.

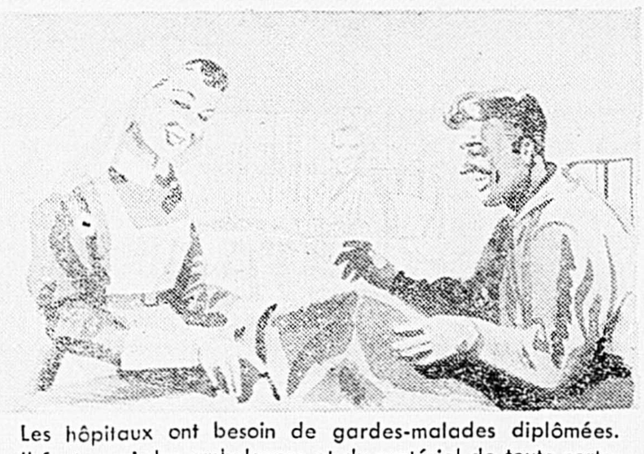

Les hôpitaux ont besoin de gardes-malades diplômées. Il faut aussi des ambulances et du matériel de toute sorte. Les infirmières de la Croix-Rouge, vraies soeurs de Charité qui soignent nos blessés, attendent de vous les moyens de poursuivre leur oeuvre humanitaire. Donnez généreusement.

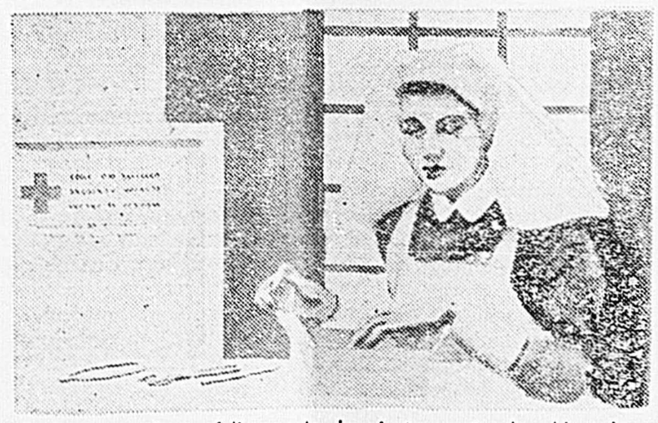

Il faut que les médicaments, les instruments de chirurgie et les pansements continuent d'affluer aux endroits où ils sont nécessaires. C'est le moment de souscrire afin de secourir nos gars outre-mer.

Les besoins vont grandissant. Donnons!

LA CROIX-ROUGE a besoin de $10,000,000 IMMÉDIATEMENT

Objectif provincial: $2,250,000

***Services de la* CROIX-ROUGE**

- Gardes-malades
- Volontaires
- Cliniques des donneurs de sang
- Colis aux prisonniers de guerre
- Ambulances
- Instruments de chirurgie
- Médicaments
- Service de renseignements pour les prisonniers
- Secours aux soldats
- Secours aux équipages de la marine marchande
- Secours aux sinistrés
- Service de renseignements pour les civils
- Instruction des volontaires
- Vivres aux Alliés
- Secours aux civils
- Équipement mobile

LA CROIX-ROUGE + CANADIENNE

507, RUE NOTRE-DAME, — JOLIETTE

9F

Pompes automatiques — Accessoires de plantations de tabac jaune — Peintures et vernis "Mont-Royal"

F. Ratelle

FERBLANTIER — PLOMBIER

575, St-Viateur, Joliette

Téléphone 475

IL Vous Soulage Agréablement

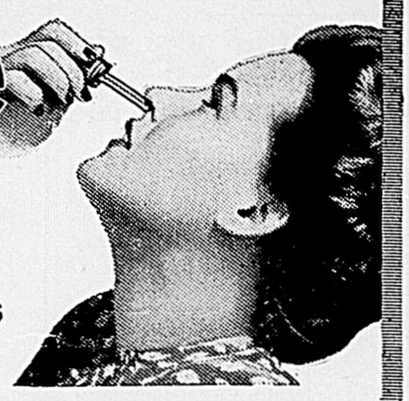

de l'enchifrènement, des éternuements et des souffrances

Du RHUME de CERVEAU

Quelques gouttes dans chaque narine...
Agissent rapidement, à la source-même du mal

Dès l'instant où vous mettez du Vicks Va-tro-nol (quelques gouttes) dans chaque narine, il commence à vous soulager de l'enchifrènement, des éternuements et des souffrances du rhume de cerveau. Si le Va-tro-nol — une médication spéciale — est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes pour vous soulager de vos malaises . . . (1) il dissipe l'enflure des membranes . . . (2) il apaise l'irritation . . . (3) il aide à déboucher votre nez . . . en facilitant la respiration . . . et le soulagement est merveilleux! Suivez les instructions dans le dépliant.

ATTENTION! . . . Employé dès le moindre reniflement, ou signe précurseur de rhume, le Va-tro-nol empêche bien des rhumes de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL

Le rôle du gérant municipal

SES POUVOIRS ET SES DEVOIRS, PAR G.-E. MARQUIS

(Publié par la Chambre de Comm. Jr avec l'autorisation de l'auteur)

Aux Etats-Unis, il y a une association internationale des Gérants des Cités et Villes, vouée à l'étude des sciences municipales. Chaque année cette association se réunit en congrès, pour étudier les problèmes relatifs à la gérance des villes. Elle publie une revue qui s'appelle Public Management, contenant des articles fort remarquables sur tout ce qui se rattache, de près ou de loin, à l'administration des cités et villes. Cette revue aura bientôt un quart de siècle d'existence, c'est-à-dire qu'elle a vu le jour moins de dix ans après la nomination du premier gérant d'une ville de la Virginie: Staunton (1908). Aujourd'hui, l'on compte cinq cent quarante-deux gérants aux Etats-Unis.

Nous aussi, nous avons, dans la province de Québec, différentes revues qui s'occupent d'administration municipale, comme, entre autres: la Revue municipale en anglais, The Municipal Review, publiées à Montréal. Ces revues s'occupent d'administration en général, mais elles n'ont jamais consacré beaucoup d'espace à l'étude de la gérance publique pour une ville ou une cité.

La première ville canadienne qui a imité l'exemple de Staunton, c'est celle de Westmount. Nous en avons aujourd'hui dix-sept dans la province de Québec seulement.

Quelques-unes ont adopté ce mode depuis bien près d'un quart de siècle, et elles s'en sont tellement bien trouvées, qu'aucune ne s'est privée de ce rouage dans son administration, depuis qu'elle l'a introduit.

On se rappelle, qu'il y a quelques années, une Commission municipale était créée au dépatrement des Affaires municipales, afin de surveiller tout particulièrement l'administration des villes dont le crédit était en baisse, à cause d'une administration inefficace. Or, savez-vous que tout près d'une centaine de villes et de cités de la province de Québec ont dû se soumettre au contrôle de la Commission municipale, afin de refaire leurs finances et leur crédit. Ajoutons qu'après une période plus ou moins longue de tutelle, la plupart de ces municipalités ont recouvré leur indépendance de jadis, et plusieurs en ont profité pour retenir les services d'un gérant municipal qui, lui, continue à jouer le rôle de la Commission municipale.

La plupart des Etats de la république voisine ont une loi générale concernant la nomination de gérants de municipalités, comme d'ailleurs il y en a une dans la loi des Cités et Villes de la province de Québec. Sur ce nombre de 542 villes américaines sous le contrôle d'un gérant, environ 20% sont des villes de 10,000 âmes et plus. Sur 92 villes de 100,000 âmes et plus, il y en a 21.7% qui sont administrées au moyen d'un conseil gérant. Toutefois, l'on remarque que le plus grand nombre de villes sous le contrôle d'un conseil-gérant sont celles dont la population varie entre 50,000 et 100,000. Il y en a 27.4% du total qui ont adopté cette politique.

Bien que la question des conseils-gérants soit à l'étude depuis déjà assez longtemps, et qu'elle ait été traitée à Québec même, il y a déjà vingt ans, par M. Henri Ortiz, ingénieur civil, qui était, à cette époque, gérant de la ville de Grand'Mère; bien qu'un citoyen de Québec, bien versé dans ces questions, en ait déjà parlé assez longuement devant la ligue des propriétaires, en 1940 (je veux parler de l'étude de M. H. P. Cimon, étude que plusieurs d'entre vous ont sans doute entendue et goûtée à son juste mérite); bien que récemment, M. Jean Asselin, ait donné une causerie des plus instructives sur le même sujet, et j'ajoute qu'il a la compétence voulue puisqu'il a été le gérant de la ville de La Tuque pendant sept ans; bien que certains journaux de Québec ait publié, il n'y a pas très longtemps, une étude plutôt succinte sur la gérance municipale et que dans la plupart des foyers on ait récemment distribué une circulaire intitulée: Appel au peuple en faveur d'un gérant municipal, nous constatons que si l'idée a fait du chemin, il lui en reste encore beaucoup à faire.

Après l'exposé de notre foi en la gérance municipale, nous croyons devoir faire connaitre ce que contient la Loi des Cités et Villes de la province de Québec, relativement à la gérance municipale. Cette législation de date plutôt récente, concrétise l'expérience américaine, en ne gardant que les principes bien éprouvés par une expérience d'un grand nombre d'années, chez nos voisins du sud, de même que dans les municipalités de la province de Québec qui ont ajouté ce rouage à leur administration. Voici donc in extenso en quoi consistent les devoirs et les pouvoirs d'un gérant municipal dans la province de Québec.

GERANT MUNICIPAL

109 — Les devoirs et les pouvoirs du gérant sont les suivants:

1—Prendre connaissance de la correspondance et des communications adressées à la municipalité, et voir à ce qu'elles soient promptement traitées par les officiers.

2—Examiner et signer, si elles sont axactes, les listes de paie hebdomdaires ou mensuelles, et en faire rapport respectivement aux comités en charge des divers départements au conseil.

3—Examiner les comptes dont le paiement est réclamé de la municipalité et, s'ils sont exacts, les initialer après leur vérification par le trésorier, et en faire rapport au conseil pour paiement.

4—Préparer, avec les officiers en chef des départements, pour chaque assemblée mensuelle du conseil, un rapport complet des travaux exécutés durant le mois précédent avec les suggestions qu'il croit utile de proposer pour les travaux du mois suivant.

5—Examiner les ordres ou réquisitions pour achat de fournitures, les certifier s'ils sont exacts et conformes aux décisions ou ordonnances du conseil, et en faire rapport au conseil et au comité qui en a le contrôle.

6—*Préparer, avec les officiers en chef* des départements, les estimations annuelles et en faire rapport au conseil et à chacun des comités.

7—Préparer, avec l'officier en chef de chaque département ou l'officier chargé d'un service dans l'administration, les plans et devis des travaux qui doivent être donnés à l'entreprise, les soumettre au conseil pour approbation, rédiger les avis pour demander de soumission et les faire publier par le greffier.

8—Ouvrir, en présence des membres du conseil réunis en assemblée, les soumissions reçues pour des travaux à l'entreprise, et recommander celle des soumissions qu'il croit devoir être acceptée par le conseil.

9—Etudier les projets de règlements, y compris les règlements qui décrètent un emprunt, et faire part au conseil de ses observations et de ses suggestions sur les dispositions que ces projets de règlements ont pour but d'édicter.

10—Aviser le conseil sur les mesures à prendre pour exécuter les règlements et les faire observer.

11—Voir à ce que les sommes d'argent votées par le conseil soient employées aux fins pour lesquelles elles ont été votées.

12—Examiner les plaintes et les réclamations contre la municipalité, et faire rapport de son opinion au conseil ainsi qu'au comité chargé de leur examen.

13—Etudier les besoins et tout ce qui peut-être dans l'intérêt de la municipalité; suggérer les mesures qu'il convient de prendre pour administrer avec efficacité et économie, et pour promouvoir le progrès de la municipalité et le bien-être des citoyens.

14—Convoquer une commission en séance spéciale lorsqu'il le juge nécessaire, après en avoir conféré avec le président.

15—Assister aux séances du conseil et des commissions et, avec la permission du président, donner son avis et présenter les observations et les suggestions qu'il juge opportunes sur les questions en délibération, mais sans avoir le droit de voter.

(Extrait de la loi des Cités et Villes de la province de Québec, Statuts refondus de 1941, chapitre 233).

(à suivre)

Permanents de tous genres
avec ou sans machine
Ondulations
Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires
A.-M. Poirier
60 sud, PLACE BOURGET

NOUVELLE ADRESSE
Ant. Fortin, D.C.
CHIROPRATICIEN
Diplômé de Palmer
60, Sud, Place Bourget,
JOLIETTE
(voisin du magasin United)

Avant de critiquer votre téléphone . . .

Le transmetteur de votre téléphone est réglé de façon à donner les résultats les meilleurs lorsque placé à *un quart de pouce* des lèvres. Si vous éloignez les lèvres, votre voix sera transmise avec moins de force et moins de clarté.

La plupart de ceux qui nous demandent de vérifier leurs téléphones ont tout simplement oublié d'appliquer ce principe élémentaire.

Evitez à nos techniciens ces vérifications inutiles, et faites en sorte que chacun puisse vous entendre clairement. Rappelez-vous toujours ce qui suit:

Parlez de façon normale, clairement, directement dans le transmetteur, en tenant le transmetteur à un quart de pouce des lèvres.

En service actif — *donnant des ailes aux mots*

Fumer tout en parlant peut nuire à la réception. Et vous ne pouvez ainsi tenir le transmetteur vis-à-vis les lèvres.

S'il vous faut faire un mouvement quelconque pendant que vous téléphonez, continuez à tenir le transmetteur dans la position requise, tout près des lèvres.

Pour qu'un téléphone mural puisse transmettre votre voix correctement, il faut parler directement dans le transmetteur, et à la distance voulue.

Si vous avez un téléphone sur pied, tenez-le bien droit et non pas penché ou horizontal. Ainsi, la réception sera claire, sans bruits inutiles.

Marchandises usagées

Eviers — Bains — Lavabos — Toilettes — Tuyaux — Machineries — Pompes — Briques usagées et neuves — Planches.

F. Ratelle
575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

Q. — Depuis quelques années, j'emploie un mélange de sel de table et de poudre à pâte pour brosser mes dents et je n'en ai jamais ressenti aucun mauvais effet. — Aujourd'hui, on me dit que je ne devrais pas user de cela, mais qu'il me faudrait employer une pâte dentrifice, spécialement préparée. Est-ce vrai?

R. — Du sel de table fin et de la poudre à pâte peuvent fort bien être employés pour brosser les dents. Le mélange le plus indiqué est une part de sel fin et trois parts de poudre à pâte.

Q. — Qu'est-ce qui est préférable, une pâte dentrifice ou une poudre dentrifice?

R. — Le choix dépend entièrement du goût de chaque personne. Poudre et pâte sont habituellement à peu près semblables, excepté que, pour en faire une pâte, certains produits sont ajoutés à la poudre. Employez, de préférence, le produit qui vous sera recommandé par votre dentiste.

La Commission d'Hygiène dentaire du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec, 3632, Avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Page scoute

LISEZ L'ACTION POPULAIRE le journal des familles.

On demande à engager

Pour le 1 mars un couple de gens mariés pour tenir une maison de pension ..pour 10 hommes) S'adresser à René Champoux, L'Epiphanie, Co. L'Assomption. — Tél. 27 24 f. 1 f. p.

Terre à vendre

Une terre située dans le rang Ste-Béatrix à 1 1-4 mille du village, superficie 125 arpents, bâtie de maison, hangar, bâtiments et poulailler. Le tout en bon ordre. Sucrerie établie. S'adresser à Mme H. PELLETIER, Ste-Béatrix. 24 f. 4 f.p.

AUX CONSTRUCTEURS

A vendre

Papier "Insul Brick" — Bardeau asphalté — Laine minérale — Planche murale — Sheet "Roch-Insul" — Board' etc.

Acceptons commande pour livraison au printemps

R. DESLONCHAMPS
Tél. B. 50 w ST-LIN

A vendre

2 chevaux légers de voiture, pesant environ 1,000 lbs. S'adresser au No 245 rue PRINCIPALE, à ST-JACQUES de Montcalm. 10 fév, 4 f. p.

Agents demandés

Si vous désirez doubler votre revenu en consacrant vos loisirs à la vente de nécessités quotidiennes, nous avons une proposition intéressante à vous faire. La plus ancienne et la plus puissante Compagnie du genre. Profits substantiels dès vos débuts. Adressez votre demande à LA COMPAGNIE J.-R. WATKINS, Dépt. QCJIB, 2177, Masson, Montréal. 3fév. c.

HOMMES 30, 40, 50 ANS

Vous cherchez entrain, vigueur normale?

Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B, *calcium, phosphore; aideront vous rendre* vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c. *seulement.* Si non satisfait *du premier paquet,* fabricant rembourse bas prix. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.

Journal l'Action Catholique

Pour abonnement à l'Action Catholique de Québec, s'adresser au représentant M. R. GILBERT, à 106, rue St-Thomas, tél.: 984 - w, Joliette. — Bureau à 431, rue Notre-Dame. 27 janv.

Balance à vendre

Grosse balance pouvant peser jusqu'à 5 tonnes. S'adresser à EDOUARD BELLEROSE, St-Félix de Valois. 17 f. 4 f.p.

Terre à vendre

A St-Esprit, belle terre de 50 arpents, située à 20 arpents du village. Cette terre avec érablière de 1,200 coulisses est en parfait ordre avec construction en brique pourvue de l'aqueduc, de l'électricité. Vendra avec ou sans roulant. Cause de maladie. — S'adresser à M. PAUL BEAUDOIN, St-Esprit (Montcalm). 10 f. 4 f.p.

Poussins "Bray"

Nous pouvons faire une livraison immédiate de poussins Bray, de poulets en croissance, de poulets Leghorn ou par groupe choisis dans nos nombreuses couvées. Pour plus tard, nous vous donnons à choisir dans nos secondes couvées. Dites nous ce que vous avez besoin au plus tôt. Nos agents Bray sont: Geo. H. READ, St-Félix de Valois; Denis ROBITAILLE, St-Sulpice; Damien BOUCHER, St-Ambroise de Kildare; T. P. L. Woods, St-Félix de Valois.

Le sucre est rare!

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglais et français. (Echantillon sur demande 10c.). Emballage garanti. Livraison rapide. *PRIX MALLE PAYEE.* Bouteille 2 oz. (1 — $0.75) (6 — $4.25) (12 — $8.00) Bouteille 16 oz. (1 — $4.00). Adressez commandes avec bon, mandat à: LES BONS PRODUITS ENRG., 351 blvd Charest, Québec, P. Q. 25d. c.

Automobilistes attention !

Vous trouverez à bon compte, chez LEO RONDEAU, garagiste à Lanoraie, toutes les parties d'autos usagées (General Motor) et différentes autres marques d'automobiles usagés. Une visite est sollicitée. S'adresser à Marie-Jean Rondeau, Lanoraie, P. Q. 20 janv. j.n.o.p.

Ouvrières demandées

Femmes de 18 à 45 ans

- BONS SALAIRES,
- EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL

avec des milliers de compagnes satisfaites.

TRANSPORT GRATUIT

Celles qui désirent habiter aux résidences bénéficient de salles de récréation, facilités de buanderie, cinéma. Prix modiques.

Bons repas à l'usine à taux raisonnables

Se présenter au Bureau du

Service Sélectif National

le plus rapproché
Réf. BR. 424

Annonce approuvée par le Service Sélectif

Camp d'été à vendre

A 1½ mille du village. Terrain de 1⅛ arpent. Très beau site, source fraiche, etc. S'adresser à EUGENE JETTE, Crabtree Mills. 17 fév. 4 f.p.

Tapis crochetés

Nous achetons les tapis crochetés. Offrons 50 sous ou l'équivalent en marchandises. Mme Arsène Parent, St-Liguori (Montcalm). 10 fév. 4 f. p.

Huile de Charme No 40

PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. $1.00, par malle, port payé. (Gros échantillon 25c) Emballage discret, garanti. — Commandez à: PARFUMERIE IDEALE, Enrg., Casier 1352, Québec, P. Q. 10 fév. c.

On demande

A acheter tabac en feuilles: Petit Canadien, Belgique, Parfum d'Italie, Petit Tabac aromatique. — Incubateur neuf (450 oeufs) et éleveuse à vendre ou à échanger pour chose utile. S'adresser à A. Royer, paqueteur de tabacs licencié, 59 rue Sulpicien, L'EPIPHANIE, P. Q. 10 fév. 4 f. p.

AVIS

AUX CONSTRUCTEURS

Si vous construisez ou modernisez vos bâtisses, consultez la Maison LS DESROCHERS & FILS, qui a toujours en entrepôt le plus grand assortiment de matériaux de construction. — Agents pour les produits Canadian Johns-Manville Co.: tel que que bardeaux d'amiante, Cedargrain, planches murales (Ten-Test), Insul-Board, Wallboard, Flex-Board, Insul-Brick, Sheetrock, Laine isolante, brique, ciment, etc.

LS DESROCHERS & FILS
537, Notre-Dame, Joliette
"Si c'est de la ferronnerie, nous l'avons"
Vendeurs autorisés pour les Peintures et Vernis C-I-L.

LE TABAC À CIGARETTES

VOGUE

donne pleine valeur à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez le contenant d'une ½ livre . . . il est économique